

ÉCLAIRAGES

Résidences de créateurs : *le champ des possibles*

PAROLES D'INVITÉS :
FRANÇOIS CAMPANA
JÖRN CAMBRELENG

LES ENJEUX
L'ESPRIT DES LIEUX
LES RÉSIDENCES ET APRÈS ?
L'ARGENT DES RÉSIDENCES

Un artiste à l'œuvre :
David Helman
Photographe

écla 
RÉGION
AQUITAINE
écrit cinéma livre audiovisuel

N° 04
Automne 2015

ÉDITO

Qu'est-ce donc qu'une résidence d'écriture, d'artiste, sur un territoire ?

Le point de départ de toute création artistique est d'abord un projet qui naît du désir d'individus qui initient une dynamique. Pour déployer ces « projets de création », les créateurs ont besoin d'espaces propices à développer des projets, des idées. Ce temps très actif de recherche et de préparation, beaucoup plus long que la partie visible du projet, nécessite souvent des apports et des dynamiques croisées, particulièrement manifestes dans les pratiques expérimentales tel le numérique qui agencent de nombreuses formes de connaissances et de savoir-faire. C'est le sens du Chalet Mauriac : voulue par la Région Aquitaine, cette demeure où se croisent les résidences d'écritures contemporaines et numériques favorise l'interdisciplinarité et irrigue le territoire par la présence même des artistes qui, le temps de quelques semaines, participent pleinement à la vie de la commune de Saint-Symphorien. Car une résidence est une initiative qui participe à l'activité d'un territoire et l'enrichit. Les pratiques créatives y dessinent des espaces de recherche, de questionnement et d'expérimentations dynamiques centrées sur l'expérience humaine et le sens, au bénéfice d'un territoire et de son avenir pour ceux qui l'occupent.

Cette formidable ouverture, on la retrouve à la résidence de la Prévôté au centre de Bordeaux, où Écla Aquitaine accueille des auteurs du monde entier, et plus particulièrement de la Hesse avec qui la Région Aquitaine fête cette année vingt ans de coopération économique et culturelle, ainsi que du Québec avec lequel est noué un accord de coopération dynamique et fructueux depuis dix ans. Ces échanges bénéficient aussi à de nombreux artistes aquitains qui, par réciprocité, se voient offrir des temps de résidences et d'échanges. La future grande région abrite des initiatives diverses dont certaines sont retracées dans ce numéro d'Éclairages, entre

autres la Métive en Limousin et la Maison des auteurs à Angoulême. L'agence et la Région ont un rôle fondamental dans le développement de ces écritures. Car un territoire n'existe que par les flux humains et les frottements qu'il provoque, et qui se muent en idées, projets et créations. La contribution des pratiques artistiques au développement des territoires ne saurait donc être limitée au renforcement du lien social, ou à l'amélioration de l'attractivité territoriale, centrée sur la notion d'offre culturelle. La notion d'expérimentation est l'une des clés de l'innovation territoriale. Les artistes expérimentent des modèles de pratiques, des formes, des idées, des processus collaboratifs qui n'existent pas encore. La société évolue, les politiques territoriales s'adaptent et inlassablement questionnent la culture comme un élément interdisciplinaire présent dans toutes les dimensions de l'action publique.

On prête à Romain Rolland et Antonio Gramsci, tous deux intellectuels pacifistes, cette même phrase : « Il nous faut allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté. » Dans cette période d'actualité meurtrière et de recomposition des espaces territoriaux, il nous faut encourager ces espaces de création, ces laboratoires artistiques où des êtres humains imaginent des projets qui donnent du sens à la vie. Ils sont le meilleur rempart contre l'aveuglement et la haine.

Emmanuelle Schmitt

Directrice générale



ÉCLAIRAGES

N° 04 - Automne 2015

Visuel de couverture :
David Helman

Éclairages est la publication semestrielle d'Écla, agence du Conseil régional d'Aquitaine pour l'écrit, le cinéma, le livre, l'audiovisuel, association loi 1901.

Directeur de la publication :

Hugues Le Paige
Responsable de la publication :
Emmanuelle Schmitt
Rédactrice en chef :
Catherine Lefort

Comité de rédaction :

Séverine Amidieu, Emmanuelle Andrieux, Aimée Ardouin, Géraldine Amoux, Olivier Bouquin, Corinne Chiaradia, Myrthis Flambeaux, Hugues Le Paige, Flore Llopis, Jean-Marc Robert, Emmanuelle Schmitt.

Ont collaboré à ce numéro :

Patricia Barbe-Girault
Jacques Boisléve
Lucie Braud
Corinne Chiaradia
Christophe Dabitch
Olivier Desmettre
Élodie Dupau
Sébastien Gazeau
Elsa Gribinski
Catherine Lefort
Serge Legrand-Vall
Marc Pautrel
Hervé Pons Belnoue
Mathilde Rimaud
Delphine Sicut
Jo Wittek

Remerciements à :

Aimée Ardouin, Daila Boitaud, Anne Bourjade, Jörn Cambreleng, François Campana, Élise Dudézert, Philippe Germain, Christophe Givois, David Helman, Xavier Kawa-Topor, Richard Lange, Antoine Le Bos, Frédéric Maragnani, Harry Oberländer, Pili Muñoz, Laurent Rey-Lescure, Florabelle Rouyer, Marie de Quatrebarbes et Christophe Pellet, Éric Réginaud, Emmanuelle Thuong-Hime.

Conception graphique :

Dan Maurin / www.dandan.fr

Pour écrire à la rédaction :
catherine.lefort@ecla.aquitaine.fr

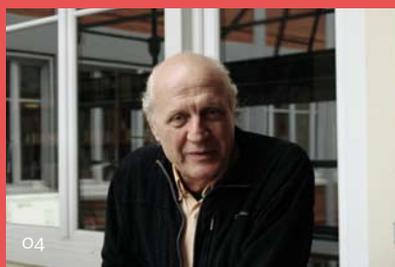
Diffusion : Catherine Lefort
Correction : Jean Bernard Maugiron / jbm33@free.fr
Imprimeur : BLF Impression www.blfimpression.fr
ISSN : 2273-8851
Dépôt légal : novembre 2015

ÉCLA AQUITAINE

Bâtiment 36-37
Rue des Terres neuves
33130 Bègles
Tél. 05 47 50 10 00

ecla@ecla.aquitaine.fr / <http://ecla.aquitaine.fr>

écla 
RÉGION AQUITAINE
écrit cinéma livre audiovisuel



04



10



30



44



08



40

SOMMAIRE

Résidences de créateurs : le champ des possibles

Paroles d'invités

04 Le champ des possibles
François Campana, directeur de Kyrnéa international
Par Catherine Lefort

06 La Babel de la traduction...
Jörn Cambreleng, directeur du Centre international des traducteurs littéraires (CITL)
Par Catherine Lefort

Un laboratoire de la création

08 Chalet Mauriac : l'incubateur des écritures contemporaines
Emmanuelle Thuong-Hime et Élise Dudézert, Conseil régional d'Aquitaine
Par Catherine Lefort

10 Un lieu de vie et de création pour la narration graphique
Pili Muñoz, directrice de la Maison des auteurs d'Angoulême
Par Lucie Braud

12 D'art et d'essai
Frédéric Maragnani, directeur de La manufacture atlantique
Par Elsa Gribinski

13 Au large de Paris
Le Groupe Ouest en région Bretagne
Par Christophe Dabitche

Tisser des liens sur le territoire

14 La Métive : tisser le lien, l'artiste au cœur du territoire
Par Mathilde Rimaud

16 Entre océan et forêt, La Maison bleue
Par Catherine Lefort

Une ouverture culturelle internationale

18 Culture sans frontières
Par Laurent Rey-Lescure

19 Les résidences croisées de la Prévôté
Par Corinne Chiaradia, Écla Aquitaine

20 20 ans d'échanges avec le Land de Hesse
Entretien avec Harry Oberländer, directeur du Hessisches Literaturforum
Par Catherine Lefort

23 Un artiste à l'œuvre :

David Helman

Carte blanche à David Helman, photographe.
Entretien par delphine Sicet

28 Une ouverture au monde
Résidence internationale d'écriture en cinéma d'animation de Fontevraud
Xavier Kawa-Topor, directeur
Par Olivier Desmettre

L'esprit des lieux

30 L'empreinte d'un lieu ouvert à toutes les écritures : La Maison de Julien Gracq
Par Jacques Boislève

32 Un formidable assaut sur les sens : Richard Lange
Par Patricia Barbe-Girault

33 Une écriture sous influence
par Jo Witek

Les résidences, et après ?

34 Résistances d'auteurs Les travailleurs de la mémoire : Dalila Boitaud
Par Sébastien Gazeau

36 Comme une botte de sept lieux...
Par Élodie Dupau, traductrice

37 Une expérience humaine inoubliable.
Par Serge Legrand-Vall, écrivain

L'argent des résidences

38 La philanthropie des résidences
Anne Bourjade, directrice de la Fondation des Treilles
Par Hervé Pons-Belnoue

39 Un jardin secret :
par Marc Pautrel, écrivain

40 Ciclic Animation, modèle de coopération et modèle « économique »
Par Olivier Desmettre

42 Chères résidences !
Florabelle Rouyer, chef du département de la création au CNL
Par Sébastien Gazeau

Résidences « in vitro »

44 Impressions croisées
Marie de Quatrebarbes et Christophe Pellet, auteurs en résidence au Chalet Mauriac
Par Elsa Gribinski

46 Morceaux choisis du livre d'or du Chalet Mauriac

Retrouvez la suite du dossier "Résidences :



04 François Campana - Photo : Catherine Lefort

08 Chalet Mauriac - Photo : Catherine Lefort

10 Maison des auteurs d'Angoulême - Photo : Alberto Bocos Gil

30 Maison Julien Gracq - Photo : Etienne Brochard

40 Ciclic animation - Photo : Ciclic

44 Marie de Quatrebarbes et Christophe Pellet - Photo : E. Roger

PAROLES D'INVITÉS



François Campana - Photo : Catherine Lefort

Le champ des possibles

Entretien avec **François Campana** / Propos recueillis par Catherine Lefort

Enseignant, producteur, conseiller artistique, **François Campana** dirige **Kyrnéa International**, qui coordonne le dispositif **Passeurs d'images et l'opération Des cinés, la vie !¹**. À l'aune de ses multiples expériences dans le domaine culturel et artistique, de son implication dans la création de résidences, il livre son regard pour **Éclairages 4**.

Catherine Lefort – Dans la dernière décennie, le concept de résidence s'est répandu, en France comme ailleurs. Mais ce terme de résidence revêt une telle multiplicité de typologies et de contextes qu'il est difficile d'en livrer une vision précise et définitive. Que recouvre cette notion de résidence ?

François Campana – Personne n'est vraiment capable de répondre à cette question de manière simple.

La résidence fait référence au lieu où l'on habite. Elle évoque un endroit agréable à vivre, des conditions de confort et de tranquillité, voire de luxe. Ne parle-t-on pas de quartier résidentiel ? Le terme peut induire une dimension temporelle, un séjour plus ou moins long, de vacances.

Autrefois, l'artiste était accueilli par le roi, logé, nourri, rétribué pour créer et faire les délices de l'aristocratie !

La résidence a toujours existé, dans l'histoire comme dans les milieux culturels contemporains, si l'on prend pour exemple les arts plastiques ou la littérature. La plus illustre est la Villa Médicis à Rome.

En France, le ministère de la Culture a développé à partir de 1981 la notion de résidence d'écriture et de bourse avec le CNL.

La bourse est intimement liée à la résidence. Elle offre des moyens de créer aux artistes. Mais en fin de compte, rien n'est dit précisément, et surtout rien n'est défini en termes d'activité.

C.L. – Qu'est-ce qui entre en jeu dans la résidence ?

F.C. – Légalement, outre les règles qui régissent chaque type de résidence et qui peuvent être mentionnées dans une convention ou un cahier des charges, il n'existe aucune définition de ce qu'est ou de ce que pourrait être une résidence d'artiste. Les modalités d'application sont définies par la structure invitante, à charge pour l'artiste de les accepter ou pas.

Pour moi, il y a trois notions importantes.

Le domaine artistique ou de création : une résidence ne peut se concevoir de la même façon dans le domaine de la littérature, du spectacle vivant, du cinéma, etc.

Le lieu, c'est-à-dire l'espace, est déterminant : on ne peut pas imaginer une résidence de la même manière dans la cité et en milieu rural, où le résident peut être isolé ou non...

La structure : la résidence dans une ville (une collectivité locale) ou dans une structure culturelle. Dans le premier cas, les artistes négocient et travaillent avec des élus ou leurs représentants, dans le second, il s'agit d'un accord avec un lieu professionnel bénéficiant d'une certaine indépendance.

Mais le point capital pour moi est la présence de structures d'hébergement et de restauration : si l'auteur ou l'artiste vit en permanence sur place, partage un quotidien de travail, des moments de convivialité, comme les repas, avec d'autres artistes,

peut échanger avec les accueillants et les habitants ; ce n'est pas du tout la même chose s'il n'habite pas les lieux ou bien s'il est à l'hôtel...

La présence d'un logement influence directement la création.

Beaucoup d'éléments peuvent entrer en jeu et, surtout, aucune résidence ne peut se comparer à une autre.

On notera aussi qu'il existe des résidences pérennes, Villa Médicis ou Villeneuve-lès-Avignon, mais d'autres ne le sont pas, pour diverses raisons relevant d'une décision politique ou économique...

Dans le domaine du cinéma, la notion de résidence est utilisée avec beaucoup de précaution car nous sommes dans un domaine purement commercial. Ce soutien s'apparente à une subvention. Sauf si l'on envisage que l'acte de création ou les actions que peut engager le cinéaste sont réalisés avec et pour les habitants ou la population alentour. Néanmoins, ces résidences cinématographiques sont presque toujours des résidences de création. Elles mettent à disposition des lieux, des espaces pour permettre l'émergence de créations.

On pourrait citer le Moulin d'Andé² en Normandie, ouvert aux scénaristes, dialoguistes, auteurs-réalisateurs ; Cinéma 93³ en Seine-Saint-Denis, atelier dédié à des réalisateurs qui désirent bénéficier pendant un an d'un accompagnement personnalisé par des professionnels ; Ciclic Animation⁴ en région Centre (voir entretien p. 40) vient d'ouvrir et met à disposition des infrastructures nécessaires à la fabrication de films d'animation.

Pour ces trois résidences de création, on perçoit bien que chacune possède sa règle, sa méthodologie, ses objectifs et ses enjeux.

C.L. – À vos yeux, quels sont les points positifs des résidences ?

F.C. – Les artistes sont dans une situation complexe parce qu'ils ont de moins en moins de moyens pour créer. Donc, ce type de proposition les intéresse.

Si les résidences n'apportent pas toujours des moyens financiers aux artistes, en revanche, elles sont un outil de valorisation et de reconnaissance extraordinaire. Cette question est fortement liée au statut de l'artiste dans la société. En France, l'artiste doit prouver qu'il est artiste. En l'absence de reconnaissance « officielle », la résidence lui apporte un statut moral, une certaine aura, parce qu'il est choisi et reconnu par ses pairs. Cet aspect est renforcé par le fait que l'artiste est « actif », qu'il a une certaine visibilité pendant son séjour. La résidence est un lieu de questionnements, d'échanges avec les institutions, les professionnels, le public. Elle permet de créer une relation d'action culturelle sur le territoire qui peut être très forte quel que soit le domaine artistique : c'est une ouverture vers la population locale qui n'est plus uniquement dans une position de consommateur.

Le « frottement avec l'artiste », quand celui-ci souhaite dialoguer avec le public, crée un véritable échange – intellectuel, humain et créatif – qui est très positif pour tout le monde.

Parmi d'autres vertus, on peut citer la potentialité pour le résident d'engager un travail de long terme, mais défini dans le temps. Un temps serein, pendant lequel l'artiste peut mener un véritable travail de recherche. Ou une série d'actions très différentes : création, diffusion, formation, animation, interventions artistiques, soutien à la pratique amateur... La résidence confère

alors une fonction sociale. La présence d'un artiste peut amener un souffle culturel et artistique sur un territoire qui en est dépourvu. Avec des élus ouverts à cette réflexion, un artiste, un auteur peut aider à la construction d'une politique culturelle.

C.L. – Peut-on évaluer une résidence ?

F.C. – Il est difficile d'évaluer une résidence. Cette question en pose une autre, et l'on revient à la place de l'artiste dans la société : à quoi sert l'artiste ? Je ne sais pas répondre à cette question... Il faudrait aussi être capable de répondre à une autre question : à quoi sert une œuvre ? À quoi sert une résidence ? À rien ou à plein de choses... Personne ne peut le dire.

L'objet final – un livre, un film, une traduction, une œuvre plastique... –, qui peut exister bien longtemps après, est-il véritablement lié à ce temps de résidence ?

C.L. – Quelles peuvent être les zones d'ombre, les effets pervers ?

F.C. – Le flou artistique qui règne autour de la notion de résidence – envisagée parfois comme la panacée... – ouvre le champ des possibles, pour le meilleur, parfois pour le moins bon.

Le premier écueil peut se situer dans la confusion sur les objectifs réels du projet. La résidence peut être envisagée par certaines structures ou institutions comme un outil de communication. Rarement, heureusement, on peut observer une instrumentalisation des artistes allant jusqu'à la négation de ce qu'est un artiste. Une résidence

peut aussi supplanter une vraie politique culturelle. Un cahier des charges mal construit peut amener à des déconvenues : des règles pas claires, des accueillants qui en veulent trop, des moyens dérisoires au regard du cahier des charges, la mauvaise évaluation des coûts d'infrastructure et de logistique, l'absence d'accompagnement...

Un autre écueil concerne la rémunération des artistes en résidence. Parfois, elle n'est pas prise en compte dans le budget global de l'action... d'où une situation problématique de statut qui concerne les gens du spectacle vivant et du cinéma : lorsque le résident n'est pas salarié sur une longue durée, celui-ci ne cotise pas aux assurances sociales et peut perdre son statut d'intermittent. Cela pose une vraie question : ce que fait l'artiste en résidence est-il un travail ? Si oui, quel est son employeur ?

C.L. – Quel bilan feriez-vous ?

F.C. – La résidence ouvre les champs du possible pour le créateur en l'amenant à côtoyer d'autres personnes, d'autres situations, d'autres histoires ou d'autres géographies.

Elle oblige l'artiste à réfléchir à sa création, l'immerge dans un autre univers où il doit souvent remettre en question sa réflexion ou sa pratique. Elle met les artistes en situation de confrontation avec des professionnels ou d'autres personnes et lui permet éventuellement de s'ouvrir à d'autres pistes que celles prévues au départ.



1. www.passeursdimages.fr

2. www.moulinande.com

3. www.cinemas93.org

4. www.ciclic.fr/cinema-audiovisuel/les-missions/ciclic-animation

« LA RÉSIDENCE
OUVRE LES CHAMPS
DU POSSIBLE
POUR LE CRÉATEUR
EN L'AMENANT À
CÔTOYER D'AUTRES
PERSONNES,
D'AUTRES
SITUATIONS,
D'AUTRES HISTOIRES
OU D'AUTRES
GÉOGRAPHIES. »

La Babel de la traduction...

Entretien avec Jörn Cambreleng / Propos recueillis par Catherine Lefort

Créé à Arles par l'association Atlas¹ en 1987, le CITL (Collège international des traducteurs littéraires) a pour principale mission l'accueil en résidence de traducteurs français et étrangers. Son engagement est aussi de valoriser auprès de divers publics les enjeux et les pratiques de la traduction par le biais d'une programmation : Assises de la traduction littéraire, Printemps de la traduction, rencontres, ateliers... Atlas propose des concepts bien spécifiques de résidences, à caractère professionnel. À la lumière de cette expérience, Jörn Cambreleng, son directeur, nous donne sa vision.



Le CITL / Les Assises de la traduction littéraire 2014 - Photos : CITL

Catherine Lefort – *Qu'est-ce qui caractérise selon vous une résidence ?*

Jörn Cambreleng – Du point de vue du créateur, une résidence est un pas coté dans la vie professionnelle, un lieu où il est possible de penser ou repenser sa pratique. Être en résidence, c'est entrer dans une autre temporalité, où le quotidien disparaît : ce peut être une productivité accrue, c'est-à-dire une concentration du travail lorsqu'un projet est dans l'urgence ; ou au contraire un moment où l'on prend le temps de la rencontre et de l'échange avec d'autres collègues, pour partager des points de vue sur le travail en cours.

C.L. – *Dans le domaine plus spécifique de la traduction littéraire, à quels enjeux répond le concept de résidence ?*

J.C. – Le métier de traducteur est très solitaire, comme l'est celui de l'écrivain, dont il est proche. Cette solitude est en général choisie, mais elle a des conséquences à long terme : il est difficile de croiser sa pratique avec celle des autres et d'évoluer. La résidence permet cette prise de distance, c'est une parenthèse où il est possible de réfléchir, de reconsidérer son métier.

Le traducteur littéraire est soumis à des cadences qui ont tendance à s'accélérer : le gain de productivité apporté par le traitement de texte ces vingt dernières années a été largement absorbé par l'industrie. Les délais ont été raccourcis dans les commandes.

Le travail a été facilité grâce à Internet : là où, autrefois, il fallait se déplacer en bibliothèque ou en centre de documentation, aujourd'hui, en quelques clics, le traducteur a accès à une ressource abondante : le temps de recherche s'est considérablement réduit. Le métier de traducteur se concentre donc sur l'essentiel : la recherche d'un style littéraire, ce travail qui consiste à rendre

compte de la forme expressive de l'auteur dans une autre langue. Le travail littéraire s'en trouve amplifié, et c'est une bonne chose. Plusieurs cas de figure se présentent : soit le traducteur en résidence recherche une productivité accrue : libéré du quotidien, il peut avancer plus vite dans son travail. Soit, c'est un moment de rencontres et d'échanges avec les collègues résidents, de recherche de projets de traductions en s'aidant des outils qui sont à sa disposition : les rencontres littéraires et la bibliothèque spécialisée du CITL.

Le CITL offre aux résidents le choix de la temporalité : lieu de concentration ou lieu d'échanges pour se ressourcer. Ces aspects concernent tous nos résidents.

Pour ce qui est des traducteurs étrangers, qui sont les plus nombreux à profiter de la résidence – entre 60 et 70 % –, s'ajoutent deux objectifs essentiels.

J'ai tendance à penser que l'on traduit d'une littérature à l'autre plutôt que d'une langue à l'autre. Pour comprendre un pays, il faut connaître sa littérature et, pour comprendre sa littérature, il faut baigner dans la langue telle qu'elle vit aujourd'hui. D'où la nécessité pour un traducteur littéraire de s'immerger dans la langue. Or, cet impératif entre en contradiction avec la précarité dans laquelle se trouvent la plupart des traducteurs. Le métier est très difficilement rémunéré. Mis à part quelques pays comme la France ou l'Allemagne où l'on peut en vivre, dans le reste du monde, on est traducteur de manière très diverse : c'est souvent un deuxième métier ou une activité pratiquée en amateur par des professeurs, des écrivains ou des retraités qui ont cette passion... On est loin de la mobilité que requiert l'exercice de cette profession. La fonction évidente du CITL est de leur permettre de se replonger

dans la pratique de la langue telle qu'elle se parle aujourd'hui. Les premiers résidents accueillis ici après la chute du mur de Berlin provenaient majoritairement des pays de l'Est européen. Ces traducteurs chevronnés parlaient un français singulier, une langue héritée du XIX^e siècle parce qu'ils n'avaient jamais voyagé... Cette mission en direction des traducteurs étrangers est tout aussi essentielle, car elle est l'outil de diffusion de la littérature et de la pensée françaises dans le monde. Elle est donc aussi un soutien à l'édition.



Jörn Cambreleng - Photo : Hervé Hôte

« ...CE LIEU EST POUR MOI UN LIEU D'UTOPIE – UNE SORTE D'ABBAYE DE THÉLÈME⁴ – QUI PORTE EN LUI DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS, COMME DES RENCONTRES INCROYABLES... »

C.L. – *Quelles sont les modalités des résidences ?*

J.C. – La condition d'accès est très simple et incontournable : avoir un contrat à compte d'éditeur pour un projet de traduction en cours. C'est un critère pertinent car cela sélectionne les professionnels en activité. Nous accueillons 110 à 130 résidents par an, sur une durée moyenne d'un mois, provenant de toute de la planète, parfois de régions très exotiques où l'on n'imaginerait pas que la littérature française puisse être publiée.

Aucune contrepartie n'est exigée dans notre cahier des charges : pas d'animations ou de rencontres, sauf si le résident le souhaite. Nous disposons de deux lieux : dix chambres pour les résidents dans l'espace Van Gogh, notre lieu principal situé dans l'ancien Hôtel-Dieu rénové, mises à la disposition du CITL par la municipalité d'Arles, et aussi six chambres dans l'annexe à proximité du collège, dédiée au programme de formation de la Fabrique des traducteurs. En pleine capacité, nous pouvons donc accueillir 16 personnes...

C.L. – *À propos de la Fabrique des traducteurs, le CITL a mis en œuvre en 2010 ce programme de résidences, dont le point fort est l'accompagnement professionnel basé sur un tutorat par des traducteurs expérimentés...*

J.C. – La Fabrique est partie du constat qu'il y a un déficit réel de traducteurs qualifiés pour l'édition en France – en dehors de l'anglais et de l'allemand pour lesquels il existe des formations

universitaires complètes – et un manque de renouvellement des générations de traducteurs du français vers d'autres langues. Ce dispositif à vocation d'insertion professionnelle concerne des traducteurs qui ont un projet de traduction mais qui n'ont pas encore trouvé d'éditeur.

La Fabrique a été conçue pour créer des réseaux de solidarité entre traducteurs de différents pays. Nous les plaçons dans une situation de bilinguisme idéal : ils travaillent accompagnés par un binôme, les uns traduisant dans un sens, les autres dans l'autre sens. Le tout sur une durée de 10 semaines et 3 sessions, pendant lesquelles plusieurs binômes de traducteurs chevronnés se succèdent et guident le travail des participants. Cette multiplicité des regards pendant la formation est essentielle pour la qualité de leur travail, qui engage un rapport à la langue, une vision du monde, où il n'y a pas de vérité absolue et où le traducteur est confronté à des choix...

C.L. – *Comment cela se passe-t-il, d'un point de vue économique ?*

J.C. – Du côté des traducteurs, plusieurs cas de figure : ou le résident est boursier, du CNL² ou d'Atlas, qui peut octroyer quelques bourses sur fonds propres ; ou nous proposons le plus souvent la gratuité. Une participation aux frais peut être demandée aux résidents qui en ont les moyens ou pour de courts séjours.

Sur 100 résidents, 30 à 40 sont boursiers, 50 environ séjournent à titre gratuit et 10 payent.

L'économie de l'association Atlas repose essentiellement sur les subventions des pouvoirs publics : en premier lieu le CNL, la Région Paca et la Ville d'Arles, mais également le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Pour la Fabrique des traducteurs, le soutien vient de l'Institut français, de la DGLFLF³ et de la Sofia. Il y a aussi des aides spécifiques en fonction des programmes linguistiques. L'équilibre économique est précaire parce que l'argent public devient plus rare, donc nous essayons d'élargir nos financements, notamment à l'étranger.

C.L. – *Et qu'est-ce qui fait la réussite d'une résidence ?*

J.C. – Le premier facteur est que le résident soit satisfait...

Au-delà, ce lieu est pour moi un lieu d'utopie – une sorte d'abbaye de Thélème⁴ – qui porte en lui de nombreuses possibilités, comme des rencontres incroyables...

Il y a environ six ans, un traducteur israélien et un traducteur syrien se sont retrouvés ici ; rencontre inédite pour chacun d'eux... Lors d'une soirée, ils ont échangé, ont parlé jazz... Après le repas, le traducteur israélien est venu me voir et m'a dit : « C'est bon, on a résolu le problème du Proche-Orient... »

Il y a de vrais rencontres qui ne se font pas ailleurs.

> À lire p. 36 le témoignage d'Élodie Dupau, traductrice



www.atlas-citl.org

1. Atlas est l'association pour la promotion de la traduction littéraire

2. Centre national du livre : <http://www.centrenationaldulivre.fr>

3. Délégation générale à la langue française et aux langues de France : <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

4. Abbaye de Thélème : première utopie de la littérature française décrite par Rabelais dans *Gargantua* : https://fr.wikipedia.org/wiki/Abbaye_de_Th%C3%A9l%C3%A8me

UN LABORATOIRE DE LA CRÉATION

Chalet Mauriac : l'incubateur des écritures contemporaines

Entretien croisé Emmanuelle Thuong-Hime et Élise Dudézert, Conseil régional d'Aquitaine

Propos recueillis par Catherine Lefort

Inauguré par la Région Aquitaine en 2013, le Chalet Mauriac à Saint-Symphorien accueille de mars à novembre des résidences d'écritures. On entendra par écritures toutes les formes d'écritures, quel que soit le domaine artistique, mais avec une prédilection pour les formes expérimentales : numériques ou transdisciplinaires, impliquant une recherche sur les processus narratifs. Un lieu unique pouvant accueillir cinq artistes d'horizons différents et un accompagnement des résidents font du Chalet Mauriac un indéniable incubateur.

Catherine Lefort – Pourquoi les nouvelles formes d'écritures à Saint-Symphorien ?

Emmanuelle Thuong-Hime – Dès les débuts du projet, en 2009, le propos politique s'appuyait sur la volonté d'inscrire le chalet – lieu patrimonial où a vécu le jeune François Mauriac – dans une réalité vivante contemporaine. Nous ne voulions pas spécialiser le projet, mais au contraire avoir une approche ouverte et décloisonnée.

Une phase d'appropriation du projet par les acteurs culturels de la région, dont les agences du Conseil régional, a été nécessaire : faut-il que « l'esprit du lieu » préside au choix des futurs résidents, ou, au contraire, faut-il s'en extraire pour s'orienter vers tout à fait autre chose ?

En 2012, la Région a tranché : le chalet sera consacré aux résidences d'écritures numériques et contemporaines, tout en préservant l'esprit du lieu. Écla Aquitaine¹ s'est vu confier l'organisation des

Photo : Catherine Lefort



résidences de par son savoir-faire en la matière et parce qu'un lien avec le fonds de soutien au cinéma était cohérent. Le volet patrimonial a été dissocié du projet artistique : il a été proposé au Centre François Mauriac de Malagar² de renforcer son programme de balades littéraires englobant le Domaine de Malagar et le Chalet Mauriac. La dimension numérique est donc arrivée dans un contexte très dynamique, à un moment où la Région réaffirmait la priorité donnée aux industries culturelles et créatives.

Élise Dudézert – L'idée de développer des résidences autour des nouvelles formes d'écritures a été concomitante à l'évolution du programme Aquitaine Cultures connectées³. Nous avons vu éclore d'autres formes de création très innovantes. De nouveaux opérateurs nous sollicitaient. Mais nous n'avions pas de cadre pour les soutenir. En 2010, nous avons donc conçu un nouveau dispositif : la Fabrique Aquitaine Cultures connectées⁴, destiné aux projets expérimentaux et interdisciplinaires. Du coup, l'ouverture des résidences aux projets numériques à Saint-Symphorien est venue comme une évidence. D'autant plus qu'en 2014, de nouvelles aides régionales destinées aux nouvelles écritures et au développement ont été mises en place pour ces projets spécifiques sous l'impulsion du CNC.

« ...l'ouverture des résidences aux projets numériques à Saint-Symphorien est venue comme une évidence. » É. Dudézert.

L'ensemble de ces dispositifs a créé un « écosystème » de soutien cohérent puisque existent les aides à l'écriture et au développement en partenariat avec le CNC, les aides à la production avec la Fabrique et, entre les deux, il y a désormais les résidences.

C.L. – *Quel bilan faites-vous ?*

E.D. – Cette année, je constate un fait particulièrement intéressant : le lauréat 2014 aux résidences numériques a été désigné lauréat 2015 de la Fabrique. Il s'agit de Donatien Garnier⁵. Écrivain et poète, il a travaillé au cours de l'été et de l'automne 2014 sur un projet de poésie numérique : « L'arbre intégral », une méditation sur l'arbre et le réseau.

On peut penser que la résidence a eu un vrai effet « incubateur » pour cet auteur. Il y a là quelque chose de vertueux.

E.T.-H. – Après seulement deux années d'exercice, il est difficile de faire un bilan. Il faudrait s'intéresser aux parcours des résidents sur une plus longue durée.



Photos : Résidence de Laurence Vilaine © Loïc Le Loët
La Hure © L. Le Loët
À la découverte du Grand Chêne © Jean-Marc Bernex

La politique de l'ouverture aux nouvelles écritures a été un bon choix, la dimension numérique est en train de prendre sa place.

J'ai aussi remarqué des manières différentes de concevoir les résidences, de s'approprier le lieu. Pour les projets numériques, ce sont des résidences collectives, plus longues, et il y a parfois un souhait de revenir plusieurs fois, à différents moments. Je suis en tout cas confiante pour l'avenir du chalet, qui sera demain ouvert sur la grande région.

E.D. – Ce qui est très important dans les résidences, et là la demande est forte, c'est l'accompagnement. C'est quelque chose que nous devons développer au fil du temps, surtout dans les projets numériques – par nature collaboratifs – où les aspects technologiques ont leur importance. Au départ, cela pouvait paraître étonnant, de proposer des résidences numériques à Saint-Symphorien, mais en fin de compte, tout en restant connectés, cela permet de « déconnecter » aussi... Et puis le cadre est idyllique et son concept favorise l'émulation.



E. Thuong-Hime, É. Dudézert
Photo : C. Lefort

<http://chaletmauriac.aquitaine.fr>



1. <http://ecla.aquitaine.fr>

2. <http://malagar.aquitaine.fr>

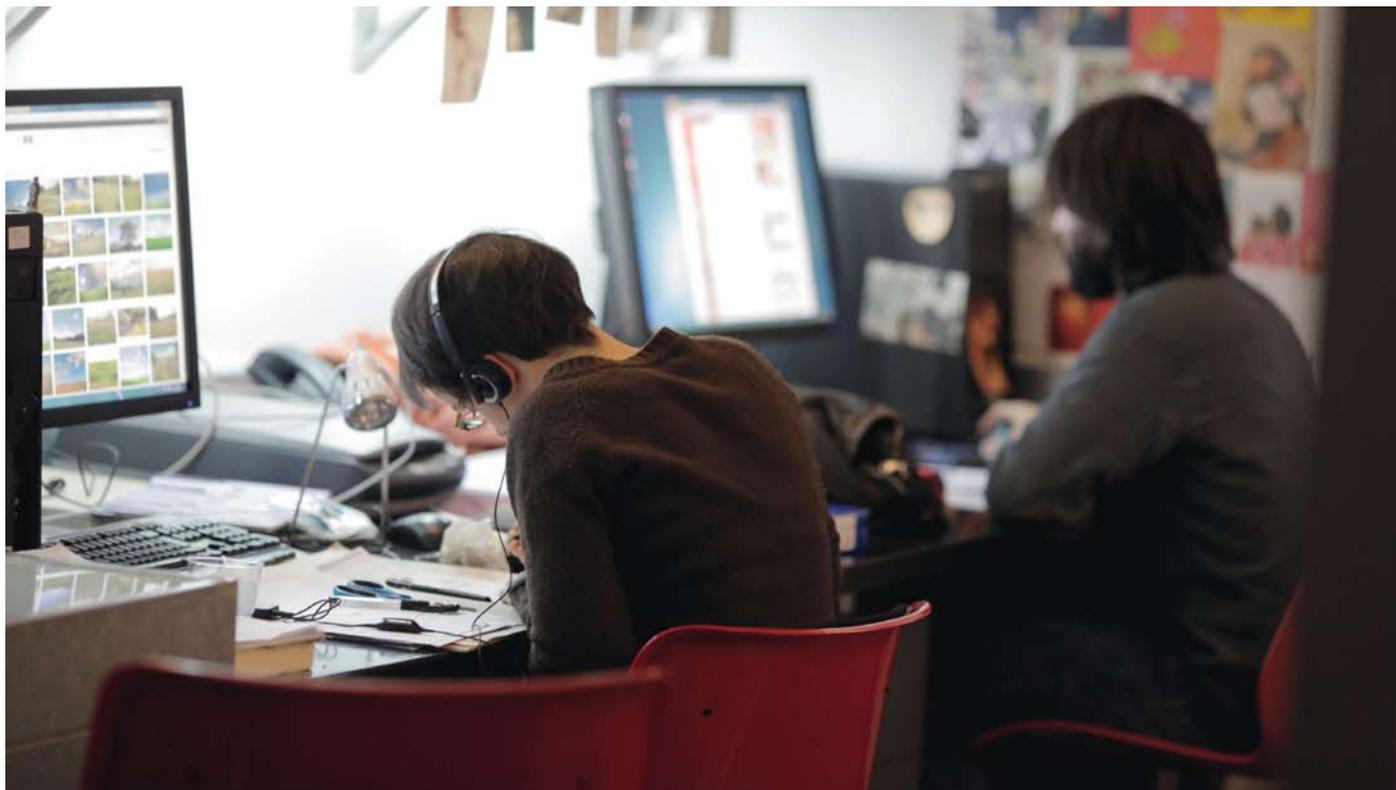
3. <http://culturesconnectees.aquitaine.fr>

4. La Fabrique a pour objectif de soutenir l'innovation numérique dans le secteur culturel par le biais d'appels à projets.

5. www.donatien.garnier.com

Un lieu de vie et de création pour la narration graphique

LA MAISON DES AUTEURS D'ANGOULÊME



La Maison des auteurs / Atelier - Photo : Alberto Bocos Gil

Entretien avec Pili Muñoz, directrice de la Maison des auteurs d'Angoulême

Propos recueillis par Lucie Braud ¹

La Maison des auteurs d'Angoulême (Charente) a été créée en 2002, à l'initiative du Syndicat mixte du pôle image Magelis, en collaboration avec la communauté d'auteurs locale. Depuis le 1^{er} janvier 2008, elle compose un département de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême. Dirigée par Pili Muñoz, assistée de Brigitte Macias, depuis son ouverture la Maison des auteurs apporte un soutien aux auteurs installés à Angoulême ou désireux d'y venir en résidence.

La Maison des auteurs est née d'une idée simple : créer un lieu où les auteurs de bande dessinée pourraient trouver un soutien, un espace de travail, un équipement technique adapté et des outils pour mettre en valeur leur création.

En 2008, les associations Maison des auteurs et CNBDI² fusionnent pour donner naissance à l'EPCC³ Cité internationale de la bande dessinée et de l'image. Une direction générale chapeaute un ensemble d'entités : le musée de la Bande dessinée, le centre de documentation et la bibliothèque, le cinéma, la librairie et la Maison des auteurs. Ces entités ont pour point commun de travailler dans le champ de la bande dessinée et de l'image, de façon autonome et collaborative, avec pour objectif de mettre en valeur le patrimoine et/ou de valoriser la création.

Dès l'ouverture, quatorze auteurs angoumoisins s'installent dans les ateliers de la Maison des auteurs. Mais très vite, dès 2003, elle s'ouvre vers l'extérieur pour accueillir des auteurs venus d'ailleurs. Petit à petit, les résidences se développent en mêlant

une dimension locale, nationale et internationale : auteurs angoumoisins ou d'autres régions de France et auteurs étrangers se côtoient au quotidien. Cet accueil d'auteurs de tous les horizons permet un renouvellement permanent des créateurs, rendant la Maison très vivante par les rencontres qu'elle engendre.

Les résidences prennent plusieurs formes, mais le principe commun à toutes est qu'elles offrent du temps et mettent à disposition des auteurs un atelier (pour une durée maximum de quatre ans) et, pour les auteurs venus de loin, un logement (jusqu'à un an). L'attribution d'une bourse n'est pas systématique. La Maison des auteurs n'en délivre pas, mais des partenariats permettent aux auteurs de s'inscrire dans certains dispositifs. Les résidents étrangers sont ainsi éligibles aux bourses de résidences délivrées par le Centre national du livre : citons, parmi les auteurs qui en ont bénéficié, l'Américain Matt Madden, les Québécois Zviane et Jimmy Beaulieu, l'Indienne Amruta Patil, les Argentins Lucas Varela et Diego Agrimbau ou le Nigérien Sani Djibo... Des sociétés d'auteurs

telles la SAIF⁴ ou la Fondation Beaumarchais⁵ peuvent de même soutenir certains projets. La Maison des auteurs a également développé des résidences cofinancées avec des institutions de pays étrangers. En 2015, des auteurs taiwanais, mexicain et espagnol ont été accueillis dans le cadre de ces actions.

Cette infrastructure ainsi organisée et pensée permet d'accueillir une vingtaine d'auteurs à la fois, soit de 35 à 50 auteurs par an selon les années. La durée de la résidence est proposée par l'auteur candidat. Chaque projet est soumis à un comité d'agrément composé uniquement d'auteurs. L'œil des pairs est ici posé en tant

« ...La force de la Maison des auteurs réside dans ce qu'elle permet : un mélange de générations d'auteurs, d'horizons culturels et de styles graphiques... »

que seul « juge » du projet artistique, en toute légitimité. Mais la Maison des auteurs ne restreint pas son soutien au champ de la bande dessinée. Elle est ouverte à tout champ créatif abordant la narration graphique : le cinéma d'animation, les projets multimédias et transmédia. Certains projets hybrides peuvent également y trouver une place, et enrichissent ainsi la vie artistique de la Maison.

Au fil du temps, la Maison des auteurs a adapté ses services au gré des besoins se faisant ressentir. Ainsi, un service juridique a vu le jour pour permettre un accompagnement social et fiscal des auteurs. Accompagner les auteurs dans la relecture d'un contrat d'édition ou de jeunes auteurs qui se lancent dans le métier est devenu une nécessité. Elle peut également proposer des formations spécifiques dispensées par des professionnels de la propriété intellectuelle ou de la gestion. Tout auteur adhérent ou résident à la Maison peut y avoir accès.

L'installation des auteurs sur le territoire angoumois est antérieure à la création de la Maison. C'est parce qu'il existait une communauté d'auteurs qu'elle a vu le jour. Aujourd'hui, certains auteurs décident de s'installer à Angoulême après avoir été accueillis en résidence.

Au fil des années, la Maison a reçu nombre d'auteurs étrangers. La France reste un pays où il existe un marché et une reconnaissance pour le 9^e art.

Malgré un système fragilisé – avec 5 410 titres publiés en 2014, dont 3 946 nouveautés qui rendent difficile l'accompagnement de chaque livre à sa sortie –, la création française continue d'être un modèle pour de nombreux auteurs étrangers. L'augmentation constante de la part des auteurs étrangers accueillis en témoigne : en 2014, ils représentaient 61 % des auteurs accueillis (soit 23 auteurs sur 38).

À travers la diversité des auteurs qu'elle croise en son sein, la Maison est également un témoin direct de leur réalité artistique, économique et sociale. Comme nombre de partenaires et de structures engagés dans le soutien à la création, elle fait le constat des difficultés grandissantes que connaît la communauté

des auteurs : que l'on soit jeune auteur ou auteur déjà reconnu, il devient de plus en plus difficile de vivre exclusivement de cet art. Peu de supports rétribués permettent aux créateurs émergents de faire leurs premières armes et de nombreux contrats sont aujourd'hui négociés à la baisse⁶.



Atelier - Photo : A. Bocos Gil

La force de la Maison des auteurs réside dans ce qu'elle permet : un mélange de générations d'auteurs, d'horizons culturels et de styles graphiques, tout comme la rencontre de complémentarités apportées par des partenaires variés et impliqués. Une sorte de boîte à outils, où les auteurs prennent ce dont ils ont besoin. Un lieu où émergent de nouveaux projets, des collaborations inédites. Et du temps pour que naissent des créations.

De très nombreux auteurs graphiques vivent en Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin. Gageons que le rapprochement de ce territoire ouvre de nouveaux champs de réflexion et de travail pour répondre aux besoins des auteurs et permettre que la création vive à Angoulême et partout ailleurs.

En savoir plus

www.citebd.org

<http://www.citebd.org/spip.php?article4574>

Cinq ans de résidences 2007-2012

Ce livre, qui fait suite à un premier volume édité en 2007 – *Cinq ans de résidences 2002-2007* –, invite à découvrir les témoignages de quelques-uns de ses acteurs ainsi que les quatre-vingt-cinq auteurs, venus à Angoulême des quatre coins du monde, qui ont choisi de réaliser un projet dans ce lieu dédié à la narration graphique, avec un aperçu de leurs projets respectifs.

À voir

Ma vie parmi les auteurs, le blog d'Alain François, scénariste actuellement en résidence à la Maison des auteurs :

<http://romanticiphone.tumblr.com>

« *Romantic iPhone* est un journal visuel intime/extime exclusivement réalisé avec un smartphone. Il raconte ma vie au sein de la communauté des auteurs de bande dessinée et autres producteurs d'image. C'est un album souvenir, un objet d'art social, une autofiction, une fiction collective. »

1. Association Un autre monde.
2. Centre national de la bande dessinée et de l'image, créé en 1990.
3. Établissement public de coopération culturelle.
4. Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe. www.saif.fr

5. La Fondation Beaumarchais soutient les auteurs du spectacle vivant, du cinéma, de la radio, etc. et les formats innovants en leur accordant des bourses de création :

<http://beaumarchais.asso.fr>

6. L'association dite États généraux de la bande dessinée, fondée en septembre 2014 à l'initiative d'un collectif d'auteurs, questionne cette situation et mène un travail de fond pour établir un état général de la bande dessinée : économie, marché, métiers, statuts sociaux, législation, sociologie, etc., avec le concours de nombreux partenaires dont la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.



www.etatsgenerauxbd.org



Photo : A. Bocos Gil

D'art et d'essai

Propos recueillis par Elsa Gribinski

À la frontière entre Bègles et Bordeaux, la Manufacture atlantique multiplie les modes d'occupation des lieux. Entretien avec son directeur, Frédéric Maragnani.

Elsa Gribinski – Comment s'organisent les résidences à la Manufacture ?

Frédéric Maragnani – La résidence, dans le sens économique du terme, est une prise en charge complète d'un temps de travail, aussi bien au niveau du salaire que de la technique. Aujourd'hui, la plupart du temps, y compris dans les endroits les plus institutionnels, ce n'est pas forcément le cas. Par ailleurs, il est logique que la résidence soit suivie d'un achat du spectacle, même si le coût de la résidence et celui de la cession du spectacle restent deux coûts distincts. Partant de là, nous avons déterminé deux types de « résidences ». Des résidences de recherche, avec mise à disposition du lieu et de la technique, pour, généralement, des premiers projets et des artistes dont nous ne connaissons pas encore le travail. Il s'agit de « rentrer en conversation artistique » et de rencontrer un univers pour la première fois. Et des « résidences de création », qui naissent de la décision de travailler ensemble et correspondent, économiquement parlant, à une vraie résidence ; elles associent, à la mise à disposition des lieux, la mise en place d'une coproduction, des aides, notamment destinées à la rémunération des artistes, et l'achat du spectacle.

E.G. – Comment fonctionnent ces partenariats ?

F.M. – Ce sont, pour l'essentiel, l'Iddac¹ et l'Oara² qui prennent en charge les coûts des résidences de création, dites « hors les murs » pour l'Oara, sous d'autres termes et d'autres formes pour l'Iddac. Dans ce cas, la Manufacture s'engage à acheter le spectacle pour un certain nombre de dates et, surtout, à le mettre en coproduction et en coprogrammation avec d'autres. Nous venons ainsi de signer deux conventions très importantes, qui touchent à la fois aux résidences et à l'achat des spectacles, l'une avec le Creac³ de Bègles, Centre de rencontre pour l'action culturelle de la Ville, l'autre avec le Cuvier d'Artigues⁴, Centre de développement chorégraphique d'Aquitaine.

E.G. – Quel est leur rôle, au-delà ?

F.M. – Ces conventions, notamment avec le CDC d'Artigues, permettent un échange régulier sur le travail des artistes. Il y a, ou il y a eu, en Aquitaine, un manque de structures culturelles, un manque de contacts, aussi, entre ces structures. En quoi le rôle de l'Oara, qui est d'anticiper et de donner une impulsion de concertation, est important.

E.G. – À quoi servent ces différents types de résidences ?

F.M. – Toutes sont une façon d'essayer d'inventer des conversations avec les artistes, ce qui suppose aussi beaucoup d'amitié. Il



Frédéric Maragnani - Photo : Xavier Cantat

faut savoir se suivre, se remercier, l'échange commercial n'est pas tout. Les résidences de recherche sont ainsi aussi importantes que les résidences de création. Elles constituent, pour moi, un nouveau mode de rendez-vous qui permet de sortir de l'habituelle instruction des dossiers, la première étape d'une rencontre qui se fait, plutôt que dans un bureau, sur le travail en cours, auquel nous venons assister dans le temps de la résidence, lors d'une répétition ou d'une présentation à laquelle les résidents nous convient.

Ce sont des résidences « pour voir » : il s'agit d'essayer de comprendre un projet, de savoir à quel moment notre lieu va y être utile, ou pas, puisque nous avons peu de moyens et que la Manufacture n'est pas une fin en soi, qu'aller voir ailleurs est important, que certains artistes sont déjà très mûrs en travail et doivent directement s'adresser à des lieux

d'un autre niveau. La Manufacture est un lieu tremplin : le but, de toute façon, est de ne pas y rester. Il y a d'autres cercles, d'autres galaxies à rejoindre, y compris hors Aquitaine. C'est aussi l'objectif des partenariats que nous mettons en œuvre avec le Théâtre de la Loge⁵ à Paris et, bientôt, avec l'Échangeur de Bagnolet⁶.

E.G. – Qu'apportent tous ces modes de résidence à la Manufacture elle-même ?

F.M. – Un lieu culturel ne peut que se dessécher s'il n'est pas traversé par différentes énergies, par différentes personnes qui, d'ailleurs, ne viennent pas y faire ni y chercher les mêmes choses. Toutes ces formes de résidences, auxquelles s'ajoutent celles, très courtes, de la Grande Mêlée, dont le but n'est pas de présenter un projet ou un travail en cours, mais de se présenter en tant qu'artiste, auxquelles s'ajoutent également ateliers payants, ateliers participatifs et workshops, sont des formes d'occupation du lieu. Il n'y a que l'occupation artistique d'un lieu dans la ville qui soit générateur. La Manufacture est réellement une fabrique, un laboratoire, une salle d'art et d'essai pour la jeune création et les nouvelles écritures. Un lieu de recherche, que je vis comme très ouvert...



Programme complet de la saison 2015-2016 :

www.manufactureatlantique.net

1. www.iddac.net

2. <http://oara.fr> (voir entretien avec Joël Brouch sur : <http://eclairs.aquitaine.fr>)

3. Association portant la saison culturelle à Bègles :

www.facebook.com/LeCREACdeBegles

4. www.lecuvier-artigues.com

5. www.lalodgeparis.fr

6. www.lechangeur.org

Au large de Paris

Par Christophe Dabitch

Le Groupe Ouest est une structure de résidence unique pour les scénaristes de longs-métrages. Installés au bord de l'océan, en Bretagne, à Plounéour-Trez, ses inventeurs souhaitent prendre le large, à tous les sens du terme, en développant un ancrage local et un réseau international.

Il suffit de s'installer à la terrasse d'un café parisien pour savoir à quel point la ville regorge de scénaristes travaillant sur un « projet ». Il suffit également de regarder les localisations des organes de décision, sociétés de production, réalisateurs, scénaristes... La décentralisation a eu des effets, mais la très grande majorité du cinéma « se fait » encore à Paris. Fondé en 2007 par Antoine Le Bos, scénariste et conseiller en scénario, qui effectuait des allers-retours entre Paris et la Bretagne, le Groupe Ouest a précisément l'ambition de trouver un autre modèle pour aider les scénaristes à l'étape essentielle de l'écriture. Comme le dit la codirigeante du Groupe, Charlotte Le Valléant : « Nous sommes dans une logique de décentralisation en lien avec l'Europe. Nous soutenons une alternative à la création cinématographique qui peut entraîner un développement économique sur le territoire où nous nous trouvons. Faire venir des scénaristes dans un village breton où ils rencontrent des habitants, c'est aussi sortir de la carte postale des territoires vus depuis Paris. » Financée pour moitié par la Région Bretagne et des collectivités et pour moitié par des financements européens et du mécénat privé, la structure propose ainsi des résidences d'écriture pour les scénaristes (« coaching ») sous différentes formes et longueurs.

AIDER LA SINGULARITÉ

Un nombre limité d'auteurs est choisi pour un suivi sur neuf mois entièrement pris en charge par le Groupe Ouest. Des résidences plus brèves sont également proposées, avec des financements Afdas ou privés (une société de production par exemple). La grande originalité de ces résidences est de proposer un travail collectif intense sur des scénarios avec d'autres auteurs et un suivi par des professionnels scénaristes français et étrangers (Marcel Beaulieu, Thierry de Lestrade, Christophe Lemoine, Miguel Machalski, Atiq Rahimi...).

Et le groupe de revendiquer avec humour une « méthode secrète » de travail qui n'est pas un « formatage » basé sur les multiples travaux des théoriciens du genre mais, selon Antoine Le Bos, une façon de « revenir à l'idée de raconter une histoire et d'aider la singularité à aller sur un écran. Les Américains ont été les seuls depuis trente ans à faire des méthodes, comme Robert McKee ou John Truby, mais elles peuvent déboucher sur des stéréotypes avec parfois une logique de gourou. On utilise ici des outils que nous revoyons sans

cesse, la mythologie, la psychanalyse, les sciences cognitives et autres, pour trouver la métaphore qui éveillera un auteur, car un scénariste est souvent aveugle à son écriture. Nous croyons que le talent se renforce par l'artisanat, comme si l'on mêlait le cerveau de l'architecte et celui du poète ». Pour Alice Vial, coscénariste du prochain film d'Anne Fontaine, *Les Innocentes*, passée en Bretagne en 2011, « C'est un lieu où on commence par le fond, ce qu'ils nomment l'âme de l'histoire, et après on met la forme en retardant le moment du passage à l'écriture pour définir auparavant un cap. C'est de la théorie mise en pratique. Et puis, quand je suis à Paris, je vois mes voisins quand je regarde par la fenêtre et, là-bas, on est face à la mer et à l'horizon, cela ouvre l'imaginaire. »

DES LIENS INTERNATIONAUX

Olivier Thery-Lapiney, producteur (Alcatraz Films) y voit de son côté une nouvelle possibilité pour des auteurs qui n'ont pas seulement besoin d'un lieu pour écrire seuls : « Je crois de plus en plus à l'importance de ce travail en amont et à une étroite collaboration entre les producteurs et ce type de résidence d'écriture. Plus nous nous concentrerons sur ce travail préliminaire, meilleurs seront nos scénarios. C'est l'essence de notre travail, sans un bon script nous sommes démunis. » Défini comme un Film Lab européen, sur le modèle du plus ancien, celui d'Amsterdam, le Groupe Ouest est ainsi lié avec le TorinoFilmLab (Italie), le Sundance Festival Institute

(États-Unis) ou le Cross Channel Lab dont il est cofondateur. Plutôt que de n'aller qu'à Paris, le choix est bien de passer par la case internationale. Le Groupe a également créé le premier Fonds de dotation privé en France dédié au cinéma pour soutenir des films intégrant une société de production bretonne et si possible des tournages in situ, le Breizh Film Fund, qui, parallèlement aux soutiens publics territoriaux, renforce « l'offre incitative » en Bretagne. Enfin, comme ce FilmLab ne manque pas d'idées, il a par ailleurs créé une plate-forme de recherche consacrée aux nouvelles technologies appliquées au cinéma. En 2015, environ cent scénaristes sont passés par le Groupe Ouest et d'autres résidents ou auteurs soutenus par le Breizh Film Fund voient leurs films courir les festivals :

Jean-François Laguionie (*Louise en hiver*), Tarzan et Arab Nasser (*Dégradé*), Pablo Agüero (*Eva no duerme*), Julien Lilty (*Adama*)...



www.legroupeouest.com



Locaux du Groupe Ouest - Photo : Brigitte Bouillot

La Métive : tisser le lien, l'artiste au cœur du territoire

Par Mathilde Rimaud



Océane et Judith Pelpel lors de la Festive 2013 - Photo : La Métive

Accueillir en résidence longue des artistes issus de toutes les disciplines en ancrant leur démarche de création dans la rencontre avec les habitants, telle est la vocation délicate et osée de la Métive.

Planté au bord de la rivière Creuse, au cœur du département du même nom, l'un des coins les plus mal connus de France, se découvre un nid discret dédié à la création contemporaine, la Métive. C'est dans cet ancien moulin du XVII^e siècle, entouré des 120 habitants que compte le bourg à l'année, qu'est venue s'implanter en 2007 la petite équipe réunie par Christophe Givois : « On nous demande souvent : "Mais qu'est-ce que vous faites là ?" Cela nous permet du coup de parler de cet endroit magnifique et de faire tomber les a priori sur le territoire creusois. »

Au départ du projet, deux artistes, Karine Halpern (décédée depuis) et Christophe Givois, issus du spectacle vivant. Originaire du département pour l'une, tombé amoureux de ces paysages à l'occasion d'ateliers pour l'autre, ils se rejoignent autour de l'idée d'une grande maison communautaire, brassant les gens, les idées et permettant aussi aux habitants alentour d'approcher ce phénomène étrange qu'est l'acte de création. « Dès le départ, nous sommes partis à la rencontre du tissu associatif, politique, entrepreneurial, de voisinage partout dans le département. Et nous avons rencontré des gens qui se sont montrés accélérateur de particules : un élu de Guéret nous a ainsi fortement incités à bâtir d'emblée un projet ambitieux. »

Parce que la dynamique est là, parce qu'il ne sert à rien d'attendre, les deux compères se lancent dès 2003 dans l'aventure, sans

domicile fixe, avec l'appui des institutions (qui ne les ont jamais laissés tomber), hébergeant les résidences dans des lieux prêtés, parfois atypiques comme ce wagon dans une gare SNCF, et s'appuyant sur les réseaux locaux, écoles, associations, habitants pour accompagner au mieux les besoins de l'artiste.

Curiosité et écoute

Au gré des résidences, le projet cherche son lieu et c'est la rencontre avec les élus du Moutier-d'Ahun qui scelle le destin : « Notre énergie et notre crédibilité, acquises sur les projets montés entre 2003 et 2007, ont rencontré l'envie de ces élus de faire quelque chose de dynamisant pour leur village, parmi les plus beaux de France. » Tel un ovni débarquant dans ce territoire rural, le projet a su trouver sa place, sans aucun doute grâce à l'écoute et à la curiosité insatiable de son fondateur. Laurine Malengreau, directrice déléguée, insiste sur cet aspect fondamental du projet : « Humainement, il se passe quelque chose ici. Tout le monde est écouté, c'est un projet collectif. Nous sommes toujours respectueux des attentes des élus et des habitants. »

Après la phase de nomadisme, vient la phase de réhabilitation : entre 2007 et 2011, la Métive, en compagnie de Blaise Mercier alors directeur délégué, installe son camp de base au Moulin, mais héberge les résidences au gré des lieux disponibles alentour et prépare les travaux de réaménagement en concertation avec la Communauté de communes. L'année 2011-2012 marque une bascule importante, puisque c'est la fin du chantier et l'arrivée de la nouvelle directrice déléguée. La Métive entre alors dans une phase d'ancrage, gagne en visibilité et présence, conforte le maillage déjà existant.

Favoriser les rencontres

Quand l'on demande à Christophe Givois si le projet de la Métive est d'aider la création artistique, il corrige presque sans y penser l'expression et explique qu'il s'agit de recréer du lien social sur des bases profondes, de valoriser un territoire et d'enrichir la création. La rencontre et l'échange sont bien au centre du projet. « La Métive est au service du territoire, elle s'apparente à du service public. J'ai depuis toujours une vraie curiosité pour ce qui pousse un artiste à créer. Faire entrer les habitants en observation et en partage du processus de création. Faire comprendre que c'est un travail au même titre que tout travail. Cette transmission intime-là est au cœur de notre quotidien. »

Ainsi de cette artiste partant marcher des heures entières dans la campagne et expliquant sa démarche au gré des rencontres avec les habitants. Ainsi de ce groupe d'enfants trisomiques venus danser avec une chorégraphe. Ainsi de cette plasticienne rencontrant un industriel cartonnier creusois pour travailler à partir de ses matières premières.

« ...Faire entrer les habitants en observation et en partage du processus de création. »

Chaque artiste exprime son besoin en amont de la résidence et la (petite) équipe cherche à trouver les solutions sur le territoire. L'accompagnement fait partie de la philosophie du projet. Car l'artiste n'est pas seul dans sa tour d'ivoire. Bien sûr, il peut chercher (et trouver) la tranquillité dans ce lieu chaleureux. Mais l'équipe travaille (et parfois dort) sur place. Le dialogue est quotidien. Les retours sur l'avancée du projet créatif aussi. Et les résidences se chevauchent toujours de quelques jours pour permettre aux artistes de se rencontrer.

Le choix de la pluridisciplinarité devient évidence : ce dialogue est aussi celui entre les arts, à l'image d'ailleurs de la porosité au sein même de la création contemporaine. « Il aurait été plus simple de rentrer dans une seule case pour défendre institutionnellement le projet. Mais nous avons tenu bon. » Changer de point de vue en écoutant la réalité et les contraintes d'un autre art. Cette petite musique affleure en permanence. Cinéma, cirque, théâtre, marionnettes, arts plastiques, écriture, danse, musique... l'association s'est organisée autour d'un collègue de correspondants disciplinaires, spécialistes de leur domaine, qui proposent des artistes, choisissent les projets avec Christophe Givois, accompagnent les artistes pendant et après les résidences, pour faciliter la diffusion.

« Nous privilégions les artistes émergents, en cours de professionnalisation. La résidence doit leur permettre d'affiner une patte, quelque chose de très personnel. Mais nous recevons également des artistes confirmés dont les intentions rejoignent notre conviction : rencontrer les gens pour nourrir la création. »

Fil à fil, tisser les liens

Vaille que vaille, les trois membres de l'équipe permanente, enrichie d'un jeune en service civique, bataillent au quotidien pour faire vivre et incarner cette belle évidence, malgré des moyens humains et budgétaires plus que minuscules. Ils tissent les partenariats (Wallonie-Bruxelles Théâtre/Danse, Honolulu à Nantes, la Maison du film court), répondent à des appels à projets de médiation, éditent parfois des livres, veulent relancer le Quantum, week-end de réflexion interdisciplinaire et ont plus d'idées qu'ils ne peuvent en porter. Mais ils n'oublient pas de rendre la création encore et toujours plus proche et joyeuse, à l'image de leur Festive, rassemblant 300 personnes sur une journée, pour partager des formes courtes et rendre compte des résidences de l'année écoulée.

Pas étonnant qu'ils aient été repérés par le ministère de la Culture et de la Communication comme « projet remarquable » lors des Assises de la jeune création en juin 2015 !

Modalités de résidences

- ◆ Durée : entre 3 semaines et 3 mois sur 2 périodes de résidences (printemps-automne).
Les résidents se croisent quelques jours entre deux occupations.
- ◆ Prise en charge : hébergement, repas, transport, frais techniques.
- ◆ Sélection des projets : toutes les disciplines artistiques sont accueillies ; envoi du projet par mail ; le correspondant disciplinaire et le directeur artistique choisissent les projets en respectant un équilibre entre disciplines ; projets de création uniquement.

<http://lametive.fr>

Le Limousin, un territoire riche de résidences

Le Limousin a la particularité d'accueillir un grand nombre de structures proposant des résidences aux artistes. En plus de la Métive, on peut citer la Maison des auteurs à Limoges, liée au festival des Francophonies, qui accueille des auteurs notamment de théâtre. La ferme de Villefavard accueille des musiciens et depuis trois ans une résidence de musique de films en partenariat avec la Maison du film court.

La Pommerie accueille sur le plateau de Millevaches des artistes en création sonore, mais aussi en arts plastiques et favorise les nouvelles écritures. En Haute-Corrèze, l'association Chamalot-Résidence d'artistes accueille des peintres pour des résidences à deux. L'association Lavaud-Soubranne est la commune dans laquelle Claude Miller a écrit ses scénarios. Chaque année, une résidence d'écriture de scénarios y est proposée. Enfin, la Ville de Brive accueille des résidences d'écriture pour des auteurs de romans, essais et jeunesse : Écrire à Brive.



La cie Kat'chaça - La Festive 2014 - Photo : La Métive

www.lesfrancophonies.fr/Maison-des-auteurs
www.fermedevillefavard.com
www.lapommerie.org
www.chamalot-residart.fr/index.php
<http://lavaudsoubranne.com/l-atelier-d-%C3%A9criture>
www.m-e-l.fr/fiche-residence.php?id=94

Entre océan et forêt, la Maison bleue

Propos recueillis par Catherine Lefort



De gauche à droite : Julien Ménanteau (résident), Ginou Lafitte, Sophie Thomas, Emma Benestan (résidente), Karine Dumas - Photos : Catherine Lefort

Depuis cinq ans, la Maison bleue, nichée entre dunes et forêt de pins, dans la station balnéaire de Contis dans les Landes, ouvre ses volets bleus à des auteurs-réalisateurs porteurs d'un projet d'écriture d'un premier long-métrage. Échanges avec Ginou Lafitte, ajointe au maire de Saint-Julien-en-Born, Sophie Thomas, vice-présidente de la Communauté de communes Côte Landes Nature, Karine Dumas, chargée de mission cinéma & arts visuels au Conseil départemental des Landes, Anthony Roussel, directeur de Du cinéma plein mon cartable, et Rainer, directeur du cinéma de Contis.

Catherine Lefort – Comment ça marche, la Maison bleue ?

Karine Dumas – La Maison bleue est mise à la disposition par la commune de Saint-Julien-en-Born pour une durée de quatre semaines pendant l'automne et quatre semaines au printemps. Chaque année, elle accueille quatre auteurs en deux sessions de quinze jours. Nous avons instauré ce système de fractionnement pour leur permettre de prendre un temps de recul et de maturation entre les deux sessions de travail. Pour la première fois cette année, en accord avec le comité de sélection et pour répondre aux besoins des résidents, nous avons ajouté une action d'accompagnement à l'écriture. Christie Molia¹ a été désignée pour assurer ce premier accompagnement en trois phases : une rencontre avant leur arrivée où elle échange avec eux et dégage des pistes de réflexion ; une séance de travail entre les deux sessions et une dernière avant la deuxième étape d'écriture.

C.L. – Quels sont les modalités et les objectifs ?

K.D. – Les résidences à la Maison bleue passent par un appel à candidatures au printemps, de manière à ce que le comité de sélection, composé d'experts issus d'un réseau national de professionnels du cinéma, désigne les quatre lauréats avant l'été. Sont concernés les scénaristes et réalisateurs d'un premier ou deuxième scénario de long-métrage, quel que soit le genre (fiction, animation ou documentaire), ayant déjà écrit ou réalisé une œuvre cinématographique ou audiovisuelle. Les résidents

perçoivent une bourse d'écriture de 4 500 euros qui leur permet d'assurer leur travail d'écriture et leurs frais quotidiens. La Communauté de communes Landes Côte Nature met à leur disposition un véhicule pour leurs déplacements.

La configuration de la Maison bleue permet d'accueillir des accompagnants professionnels : producteurs, scénaristes... ou membres de la famille.

Les résidences sont partie intégrante de l'aide à la création du Département des Landes, mais l'objectif est aussi de développer des échanges artistiques sur le territoire, notamment d'éducation à l'image auprès du jeune public, en lien avec nos partenaires : l'association Du cinéma plein mon cartable², le cinéma de Contis³, les médiathèques... C'est pourquoi nous sollicitons un « retour » de la part de nos résidents qui consiste à échanger avec les habitants, à faire connaître leur métier, leurs œuvres, leurs projets...

C.L. – Pourquoi avoir choisi les écritures cinématographiques ?

K.D. – Plusieurs facteurs ont forgé le « terreau » de ce projet. À l'origine, il y a un festival : nous avons fêté en juin cette année les vingt ans du Festival de Contis organisé par Betty Berr et Rainer, qui donnent à voir chaque année des œuvres des quatre coins du monde, que ce soit en court ou long-métrage.

À l'origine, il y a quatre salles de cinéma, dont celle de Contis labellisée « art et essai », un lieu vivant et convivial avec une vraie programmation culturelle.

Il y a une élue, Ginou Lafitte, il y a aussi la volonté de la Drac, du

Département des Landes et de la Communauté de communes. Le territoire landais dispose de peu de lieux de diffusion artistique. Les résidences ont été mises en œuvre pour que la population puisse rencontrer le milieu de la création, en particulier du cinéma, dans le cadre d'un conventionnement culturel plus large avec la Drac. Depuis longtemps, le Département des Landes mène une politique de soutien à la production, notamment de courts-métrages. Au fil des années, nous avons vu évoluer le travail des auteurs et des réalisateurs que nous avons soutenus sur le court. Nous avons souhaité aller plus loin en accompagnant ces cinéastes vers le long-métrage en créant ce dispositif de résidences, tout en cultivant des liens culturels et professionnels sur le territoire.

« ...Le rôle de l' élu est essentiel, il doit expliquer ce qui se joue à travers une résidence, convaincre d'autres élus et la population. »

C.L. – Est-ce difficile pour un élu de défendre un projet de résidence comme celle-ci ?

Ginou Lafitte – Il faut expliquer et convaincre. En conseil municipal, des élus évoquaient cette maison inoccupée une grande partie de l'année, excepté l'été, où la gendarmerie s'y installe pour la saison. J'ai tout simplement dit qu'on peut parfaitement faire vivre ce lieu : c'est possible de l'ouvrir à des artistes... Il faut ainsi lancer des petits cailloux...

Et puis, lors d'un festival à Contis, j'ai annoncé que la Maison bleue accueillerait des résidences... C'est grâce au soutien du maire⁴, qui a bien compris l'enjeu, que le projet a pu être lancé. Mais je confirme qu'un accueil de résidences cinématographiques a été possible parce que le cinéma de Contis existe.

K.D. – À leur arrivée, je dis aux artistes que la mise à disposition de cette maison sur un territoire comme le nôtre, c'est important. Il faut le défendre. Surtout auprès des habitants.

G.L. – C'est un point important, car l'image de l'artiste logé, nourri à ne rien faire est encore trop vivace. Il peut y avoir une incompréhension du public.

K.D. – Le rôle de l' élu est essentiel, il doit expliquer ce qui se joue à travers une résidence, convaincre d'autres élus et la population. Mais les artistes ont aussi un rôle à jouer. Lors des échanges avec le public – et c'est l'objectif des rencontres qui sont organisées lors des résidences –, les auteurs-réalisateurs parlent de leur métier, de leurs projets. Les barrières entre « l'artiste invité » et le public s'estompent, des liens se tissent. La magie du dialogue et la personnalité de l'artiste font le reste. Des réalisatrices comme Annarita Zambrano et Nadège Lobato de Faria ont beaucoup marqué le public par leur présence.

Rainer – Les élus et les habitants ont compris l'intérêt des résidences d'autant mieux qu'il y a eu un travail en profondeur réalisé depuis quinze ans par Betty Berr sur le cinéma de Contis, ouvert tous les jours de l'année avec des rencontres régulières de professionnels, ainsi que l'organisation du festival.

C.L. – Quelles sont les plus-values des résidences sur le territoire landais ?

Sophie Thomas – L'intérêt, ce sont les échanges dans les écoles, les quatre cinémas et les médiathèques landaises. Particulièrement en matière d'éducation à l'image, c'est important pour les enfants de voir, de discuter avec des réalisateurs autour de la genèse et la fabrication de leurs films... Pour les cinémas et les médiathèques, c'est important aussi d'accueillir des professionnels et d'organiser avec eux des programmes de rencontres.

Anthony Roussel – Toutes les écoles de Saint-Julien accueillent les résidents, ainsi que les collèges et les lycées du canton et aussi hors canton, particulièrement les sections cinéma. Désormais, les résidences sont repérées par les enseignants et, au fil des années, elles sont attendues par les établissements scolaires.

Mon rôle de médiateur culturel est de composer les projets éducatifs en fonction de la personnalité du résident et de ses projets, en fonction aussi de son aisance vis-à-vis du public.

Les rencontres avec les enfants – ou les adultes – sont intéressantes parce qu'elles montrent que l'artiste est quelqu'un comme nous, qu'il est accessible. Il a simplement une manière différente de regarder le monde. Les enfants sont subjugués par cela. Ces rencontres ont une réelle dimension éducative et suscitent des discussions passionnantes. Ce qui est tout aussi important à mes yeux, c'est de leur montrer que le cinéma, ce n'est pas Hollywood et les paillettes. Il faut pouvoir en vivre...

De même que découvrir un film, ce n'est pas seulement s'asseoir dans un fauteuil et regarder, il faut aller plus loin...

C.L. – Quelles sont les retombées de ces résidences ?

K.D. – Premièrement, je pense que les réalisateurs à l'issue de leur résidence ont une autre vision du département des Landes, un territoire où ils ont trouvé des atouts pour leur travail. D'ailleurs certains reviennent, comme Annarita Membrano ou Emmanuel

Laborit. Nous n'avons que cinq années de recul, mais nous travaillons pour le futur avec une belle complémentarité entre l'aide à l'écriture et les résidences.

Ces résidences sont le fruit de plusieurs années d'efforts et d'une histoire. J'espère qu'elles se poursuivront, car nous percevons que des choses se tissent. C'est un travail de longue haleine...

1. Productrice et sœur du réalisateur Xabi Molia, elle est membre du comité de sélection.

2. www.cinecartable.fr

3. www.cinema-contis.fr/3.aspx

4. Gilles Ducout.

Partenaires financiers des résidences à Contis : Conseil départemental des Landes, Drac Aquitaine, Communauté de communes de Côte Landes Nature, Commune de Saint-Julien-en-Born.

Autres partenaires : Du cinéma plein mon cartable, association À Contis, Écla Aquitaine.

Lauréats 2015-2016 : Emma Benestan et Julien Ménanteau ; Basile Doganis et Antoine Dubos.



UNE OUVERTURE CULTURELLE INTERNATIONALE



Jeunes hessois en concert au festival des lycéens et apprentis d'Aquitaine en 2011 - Photo : Conseil Régional d'Aquitaine

Culture sans frontières

Dès les années 90, l'Aquitaine s'est ouverte au monde en nouant des relations de coopération durable avec plusieurs régions d'Europe et du monde, dans tous les domaines, y compris dans le domaine culturel. C'est dans le cadre de ces jumelages qu'Écla Aquitaine a engagé des résidences croisées avec notamment le Land de Hesse en Allemagne et le Québec. Retour sur les ressorts de ces liens internationaux avec Laurent Rey-Lescure, adjoint au DGA, délégué régional Europe International au Conseil régional d'Aquitaine

Catherine Lefort – *Quels sont les enjeux de ces coopérations internationales ?*



L. Rey-Lescure - Photo : C. L.

Laurent Rey-Lescure – Les premières coopérations décentralisées ont vu le jour dans les années 90 avec l'Espagne et l'Euskadi. Ont suivi d'autres accords avec la région du Hubei en Chine, le Land de Hesse en Allemagne, puis, dans les années 2000, le Québec au Canada, l'Émilie-Romagne en Italie, le Souss Massa Drâa au Maroc, la province de Lao Cai au Vietnam, la région Itasy à Madagascar, la région Nord de Haïti, le département de Galati en Roumanie et, depuis quelques années, le Diourbel au Sénégal.

Chaque coopération répond à des objectifs différents mais, d'un point de vue général, l'ambition de ces relations entre régions est d'ouvrir l'Aquitaine, ses acteurs et aussi sa population, au monde, car aujourd'hui il est impensable de rester entre soi.

À travers ces coopérations, l'Aquitaine s'engage à une action forte dans un esprit de solidarité et de réciprocité : contribuer aux projets européens, encourager le développement, l'émergence de

la démocratie locale dans des pays en voie de décentralisation. C'est le cas par exemple de Madagascar, du Maroc ou encore de la Chine ou du Vietnam, où le centralisme reste très puissant.

Les enjeux peuvent être très variés et intéresser les domaines économiques, la recherche et l'innovation, l'enseignement et la formation, le développement touristique, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, et bien sûr la mobilité des jeunes et les échanges culturels.

Nous devons considérer deux types de coopération : les coopérations Nord-Sud, tournées vers la réduction de la pauvreté, le développement des activités agricoles et artisanales, la formation technique professionnelle, et les coopérations Nord-Nord, qui s'articulent plus particulièrement autour de l'échange de bonnes pratiques, des savoir-faire, des connaissances scientifiques et techniques, des filières industrielles. C'est dans ces échanges Nord-Nord que prend place le domaine culturel. Nous échangeons sur ces sujets avec le Land de Hesse et le Québec.

C.L. – *Écla, l'agence livre et cinéma du Conseil régional d'Aquitaine, fête cette année les vingt ans d'échanges autour de résidences d'écrivains entre le Land de Hesse et l'Aquitaine ; en 2016, elle célébrera dix ans*

*d'échanges, cette fois autour de la BD, avec le Québec...
Quelle est la place de la culture dans ces coopérations ?*

L.R.-L. – Dans ces coopérations Nord-Nord, le secteur culturel représente entre 25 et 30 % des projets.

Il peut s'agir d'opérations d'envergure autour de la danse – avec le ballet de Biarritz par exemple – ou plus modestes avec le théâtre d'improvisation ou les musiques actuelles. La Région n'intervient pas directement, elle suscite l'émergence de ces échanges, elle accompagne les acteurs culturels aquitains qui agissent en autonomie.

En matière de financement, la Région fait en sorte que les dispositifs classiques de soutien puissent intégrer les projets à l'international. Mais ce n'est pas systématiquement le cas, notamment dans le domaine culturel, aussi nous mobilisons nos dispositifs d'appel à projets sur Québec, Hesse et Émilie-Romagne.

La création, il y a trois ans, de l'aide à la mobilité artistique à l'international, même si l'enveloppe est modeste, a permis de réaliser de beaux projets.

C.L. – *Qu'est-ce qui se joue autour de cette coopération culturelle interrégionale, notamment dans les échanges interprofessionnels ?*

L.R.-L. – L'exemple de la Rock School Barbey est intéressant car celle-ci a développé des dispositifs de repérage et d'accompagnement des artistes innovants qui ont particulièrement intéressé les

Québécois : il s'agit notamment d'outils et de moyens mis à la disposition des musiciens sur une plate-forme numérique, utilisés par les artistes québécois.

La question qui se pose est le modèle économique de ses échanges, la manière dont une tournée va être optimisée par exemple, avec une approche qui peut être très différente d'une région à l'autre.

C.L. – *Dans le contexte actuel particulièrement marqué par la violence, ces échanges prennent-ils toute leur importance ? Peuvent-ils amener à une meilleure connaissance réciproque ? À une ouverture vers plus de tolérance ?*

L.R.-L. – La Région est sensible à ce qui se passe et les terribles événements de janvier et de novembre ne font que renforcer la volonté politique d'élargir le champ culturel. La culture est un vecteur essentiel de connaissance, de connaissance de l'autre, de défense de la diversité dans un monde de plus en plus globalisé, mais dans le même temps où l'on aspire à un recentrage régional. Il me paraît important aussi d'amplifier, en lien avec mes collègues de la direction de la jeunesse, les dispositifs autour des actions citoyennes avec une dimension internationale, ainsi que tout ce qui peut aider à la mobilité dans les cursus de formation. Il semble important que, dans les prochaines années, dans le contexte de la nouvelle région, nous puissions renforcer notre action afin de mieux accompagner la mobilité internationale des artistes et leur offrir ainsi un vrai tremplin sur le monde.

Les résidences croisées de la Prévôté

Par Corinne Chiaradia, Écla Aquitaine

Offrir à un auteur non seulement une « chambre à écrire », mais tout un environnement dans lequel son projet peut s'épanouir et être reconnu, c'est l'objectif que s'est donné Écla Aquitaine au travers des résidences de la Prévôté et du Chalet Mauriac. L'objectif ? En tout cas un idéal vers lequel tendre, en sachant que chaque résidence, chaque auteur, chaque projet est unique et donc rempli d'impondérables et d'imprévus qui font – aussi – la saveur des résidences. Une saveur renforcée dès lors qu'il est question d'échanges internationaux.

Aujourd'hui la résidence de la Prévôté – une maison louée au cœur du vieux Bordeaux, dans un quartier central et serein – est entièrement dédiée aux auteurs étrangers. Écrivains, poètes, mais aussi traducteurs et illustrateurs du monde s'y succèdent, au rythme de 5 à 7 invités par an. Nous avons ainsi visité, par résidents interposés, l'espace littéraire de 37 pays en vingt et un ans : de l'Albanie au Niger, en passant par l'Algérie, les Comores, la Suède, la Pologne, l'Argentine ou les États-Unis.

Petit à petit, des liens plus étroits ont été tissés avec quelques régions, partenaires de l'Aquitaine au travers d'accords de coopération. Écla Aquitaine a trouvé dans ces régions – la Hesse,

le Québec et l'Émilie-Romagne – des interlocuteurs privilégiés, désireux de créer des échanges avec les auteurs aquitains. Ainsi sont nées les « résidences croisées », qui nous permettent désormais d'offrir aux auteurs d'Aquitaine des séjours de création à la Villa Clementine à Wiesbaden, dans la ville de Bologne, à la Maison de la littérature de Québec et, depuis peu, à Singapour.

Si certaines de nos résidences sont dédiées à des genres littéraires particuliers (la bande dessinée, l'illustration, la traduction), toutes procèdent du même désir de nouer des liens entre créateurs et acteurs du livre, par-delà les frontières et les langues. On cherche ainsi à enrichir la connaissance mutuelle, découvrir et approcher des pratiques professionnelles parfois éloignées (peu de pays ont l'équivalent de notre « prix unique du livre » et les conditions d'exercice du « métier » d'auteur sont très fluctuantes...), éveiller

la curiosité en organisant des rencontres en librairie, bibliothèque ou milieu scolaire. Et lorsque ces liens perdurent au-delà de la résidence, comme c'est le cas par exemple entre les bédéistes aquitains et québécois, ou encore entre des traductrices œuvrant entre deux langues (la Bordelaise Lise Chapuis et l'Italienne Maria Baiocchi), Écla Aquitaine a joué son rôle d'intercesseur avec succès... et le temps suspendu de la résidence peut porter ses fruits encore longtemps après.



Rencontre lecture à l'Inox (Bordeaux) : Maria Baiocchi, Lise Chapuis (traductrices) et Maylis de Kerangal (écrivain).

20 ans d'échanges avec le Land de Hesse

Entretien avec Harry Oberländer, Directeur du Hessisches Literaturforum

Propos recueillis par Catherine Lefort, traduits de l'allemand par Alexia Valembois

Depuis plus de vingt ans, Écla Aquitaine tisse des relations étroites avec le Land de Hesse en Allemagne qui se traduisent par des résidences croisées d'écriture : des écrivains allemands séjournent en Aquitaine à la résidence de la Prévôté, des auteurs aquitains sont accueillis à la Villa Clementine à Wiesbaden. Dialogue avec Harry Oberländer sur les enjeux de ces échanges internationaux autour de la littérature.

Catherine Lefort – Vous avez été un des premiers écrivains en résidence à Bordeaux dans le cadre des échanges et coopérations entre l'Aquitaine et le Land de Hesse. Vous êtes aujourd'hui directeur du Hessisches Literaturforum à Francfort.

Harry Oberländer – Je garde un très bon souvenir de mon séjour en résidence à Bordeaux. C'était en octobre et novembre 1988. Nous étions partis en voiture avec mon amie de l'époque et nous avons traversé la France en passant par Mulhouse en Alsace, Dijon, puis à travers le Massif central, cela nous avait pris trois ou quatre jours avant d'arriver, via la Dordogne, le 1^{er} novembre à Bordeaux après avoir franchi le *pont de pierre**. Un bien beau voyage, conscients comme nous l'étions que Friedrich Hölderlin avant nous, durant l'hiver 1801, l'avait lui-même effectué, à pied pour l'essentiel, pour aller prendre ses fonctions de précepteur auprès du consul Meyer dans sa demeure des *allées de Tourny**. À Bordeaux, quant à moi, j'ai résidé dans la belle maison de la rue de la Prévôté et je n'ai pas eu à être précepteur, j'avais au contraire tout un mois devant moi pour travailler en paix avant d'être amené à découvrir bien d'autres lieux en Aquitaine à l'occasion de visites scolaires et autres rendez-vous.

Les visites chez François Mauriac à Malagar et Michel de Montaigne au château de Montaigne m'ont également apporté beaucoup (car, pour les écrivains qui entendent et y voient bien, les grands esprits aiment à quitter l'ombre de leurs œuvres et revenir dans la lumière jouer les hôtes silencieux).

Depuis 2010, je suis directeur du Hessisches Literaturforum en charge du programme littéraire. Ces cinq dernières années, nous avons nous aussi accueilli des auteurs français, tels qu'Alexis Jenni, Jérôme Ferrari et Éric Vuillard. Leur présence fut rendue possible grâce à la coopération avec l'Institut français d'histoire de Francfort. Le Literaturforum conseille en outre le Land de Hesse sur de nombreuses questions touchant à la littérature et à la promotion de celle-ci et il organise des lectures aux quatre coins de la Hesse. Nous nous occupons de deux concours littéraires, le *Junges Literaturforum Hessen-Thüringen* (le forum littérature jeunesse de Hesse-Thuringe, pour les 16-25 ans) et *Ohne Punkt und Komma* (sans interruption, pour les 12-15 ans) ainsi que le *Hessische Leseförderung* (promotion de la lecture dans la Hesse) qui, en coopération avec les bibliothèques et les écoles, cherche à inciter à la lecture les enfants et les adolescents, et récompense des opérations exemplaires en matière de promotion de la lecture. Notre

institution est affiliée à l'organisation de tutelle du Hessischer Literaturrat qui s'occupe surtout d'entretenir les contacts liés avec les régions européennes partenaires du Land de Hesse.

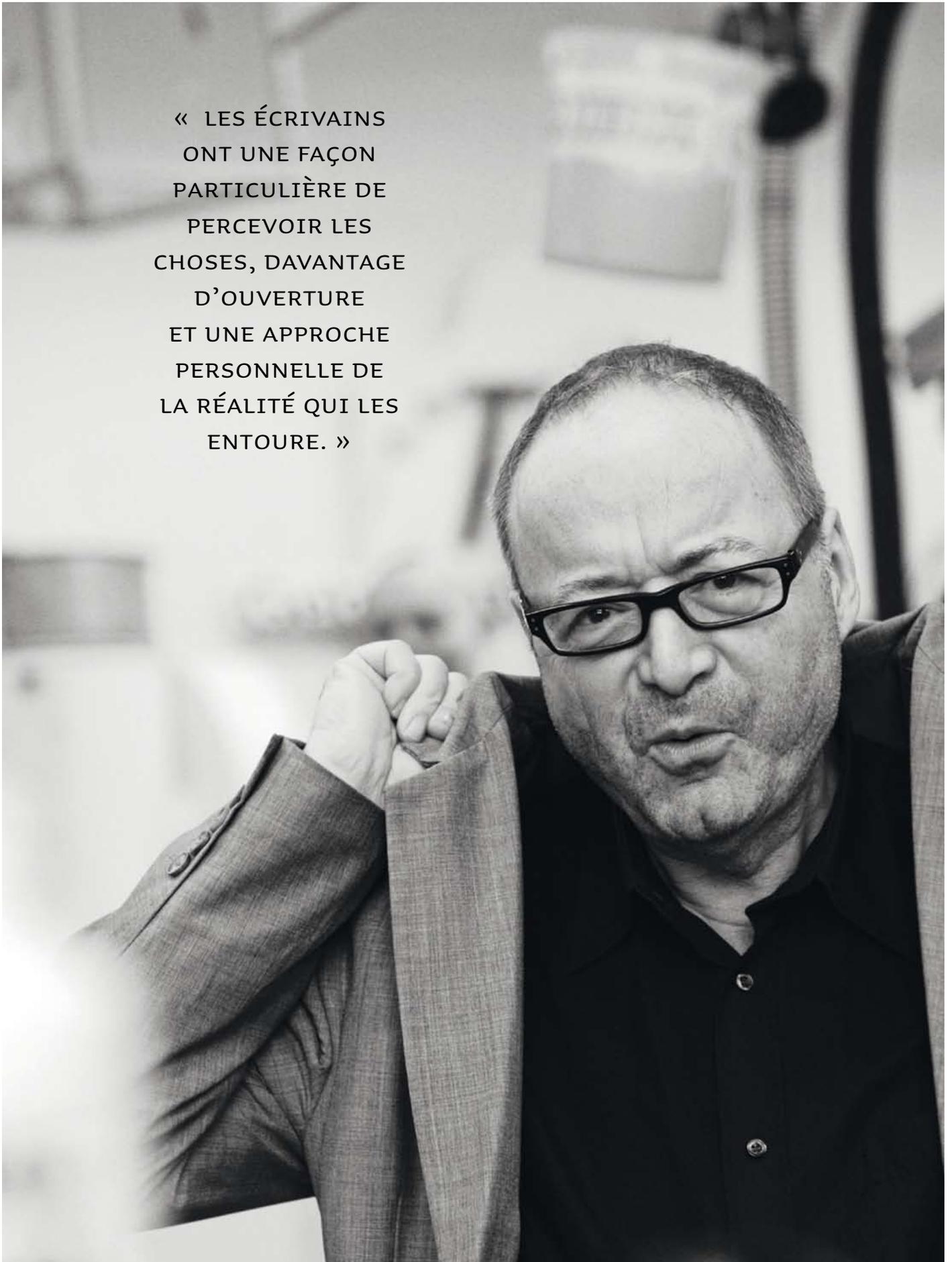
C.L. – 2014 a marqué les vingt années d'échanges dans le domaine des résidences entre nos deux régions. Le Land de Hesse a noué par ailleurs des partenariats culturels avec d'autres régions ou pays (Émilie-Romagne en Italie, Grande-Pologne en Pologne, Roumanie, République tchèque). De son côté, l'Aquitaine entretient aussi des échanges interrégionaux avec le Québec, l'Émilie-Romagne.

H.O. – L'Union européenne et le processus même d'unification européenne se voient confrontés à des enjeux de taille, comme l'actualité nous le fait vivement ressentir. Il y a les crises économiques et financières, par exemple la crise grave que traverse la Grèce, mais aussi les flux massifs de réfugiés chassés par les guerres civiles qui viennent en Europe. Il incombe bien sûr en premier lieu aux gouvernements nationaux, à la Commission européenne et au Parlement européen de s'en occuper et de trouver des solutions. Mais dans tous les pays d'Europe, nous assistons, d'une façon ou d'une autre, à une montée des forces nationalistes et anti-européennes. Ce n'est pas non plus totalement étranger au fait que beaucoup de gens ont l'impression de ne pas être associés aux processus politiques, que les décisions se prennent sans qu'ils aient voix au chapitre. L'Europe pourtant ne doit pas être une Europe des politiciens et des technocrates. Il est donc urgent de renforcer et d'améliorer les relations entre les régions européennes et entre les habitants de ces régions, à tous les niveaux et plus encore au niveau culturel.

C.L. – Quelle importance ont, à vos yeux, ces échanges littéraires autour des résidences entre les régions et les pays ?

H.O. – Je crois qu'il est important de voir le rôle particulier que peuvent jouer les écrivains dans ces circonstances, un rôle que ne peuvent tenir ni les politiques ni les acteurs économiques. Les écrivains ont une façon particulière de percevoir les choses, davantage d'ouverture et une approche très personnelle de la réalité qui les entoure. Ils n'ont pas à conduire de négociations, pas d'opérations commerciales à réaliser. Ils sont en mesure de se laisser aller librement à la fascination que leur procure chaque nouvel environnement, tout comme ils peuvent s'autoriser à discerner et critiquer en toute indépendance les parts d'ombre et les abus. La première impression face à un nouvel environnement, le

« LES ÉCRIVAINS
ONT UNE FAÇON
PARTICULIÈRE DE
PERCEVOIR LES
CHOSSES, DAVANTAGE
D'OUVERTURE
ET UNE APPROCHE
PERSONNELLE DE
LA RÉALITÉ QUI LES
ENTOURE. »



regard étranger, impartial, qui ne cherche à défendre aucun autre intérêt que celui de l'expérience et de la perception elles-mêmes, a la capacité de produire de grands effets. Même quand ils restent seuls avec leur travail, leur tête est toujours assez ronde pour que leur pensée puisse circuler dans toutes les directions.

C.L. – *Quelles ouvertures permettent ces résidences ? Pour le Hessischer Literaturrat et pour les auteurs-résidents ?*

H.O. – Commençons par l'actualité la plus récente : Marianne Desroziers est accueillie en ce moment à Wiesbaden pour un séjour de deux mois. Elle réside à la villa Clementine, en plein cœur de cette ville raffinée qui fut, avant la Première Guerre mondiale, un centre de la culture thermale fréquenté par la haute noblesse européenne et qui a accueilli, outre Dostoïevski, visiteur assidu du casino, le tsar de Russie et la famille royale d'Angleterre, venus profiter des bienfaits des sources thermales. Wiesbaden a conservé quelque chose du charme de cette époque. Marianne Desroziers a déjà visité Francfort-sur-le-Main, nous avons fait ensemble le tour de la Bibliothèque nationale allemande avec ses magasins gigantesques, et nous nous sommes rendus à une exposition de Doug Aitken. Nous sommes allés admirer depuis le toit de la tour Mousonturm le panorama des gratte-ciel, et notamment la récente et imposante Hochausturm de la Banque centrale européenne. Elle doit revenir la semaine prochaine pour la Foire du livre de Francfort. J'ai, par ailleurs, d'excellents souvenirs d'une lecture d'un ancien résident, Pierre Veilletet, malheureusement décédé aujourd'hui, qui avait présenté son roman *Mari-Barbola* (en allemand, *Die Zwergin*, la naine) il y a des années au Hessisches Literaturforum. Son traducteur en allemand, Wieland Grommes, était présent lui aussi et ce fut une soirée merveilleuse.

C.L. – *Qu'est-ce qui est essentiel pour les auteurs hessois que vous envoyez en résidence dans les régions partenaires ?*

H.O. – Il est important à mes yeux, d'une part, de laisser du temps aux auteurs pour qu'ils puissent travailler en paix et faire leurs propres expériences du lieu où ils vont vivre un certain temps, et, d'autre part, de leur donner la possibilité de faire connaître leur littérature et de nouer des contacts avec les gens. Sans ma bourse de résidence à Bordeaux, me serais-je jamais rendu moi-même à Périgueux, Marmande ou Ribérac ?

C.L. – *Quels retours avez-vous des écrivains allemands qui ont séjourné en Aquitaine ?*

Avez-vous des témoignages particulièrement significatifs ?

H.O. – Je n'ai jamais rencontré qui que ce soit, et encore moins un auteur en résidence, qui n'ait pas eu plaisir, d'une façon ou d'une autre, à venir à Bordeaux et en Aquitaine, qui n'ait pas raffolé de son vin, des huîtres ou encore de la dune du Pilat et d'Arcachon. Ceci étant dit, permettez-moi de répondre moi-même à cette question : je suis venu cette année en visite à L'Escale du livre, retrouvant donc Bordeaux au bout de quinze ans. Cette manifestation constitue un témoignage impressionnant et très sympathique de la vivacité culturelle et intellectuelle de Bordeaux. La ville

en elle-même est aujourd'hui plus belle que jamais, surtout parce qu'elle ne tourne plus désormais le dos au fleuve et donc à la mer. Ainsi les poètes peuvent-ils à nouveau y rêver, avec Jean de La Ville de Mirmont : « *La Mer est infinie et mes rêves sont fous**. »

C.L. – *Sur la question de « l'après-résidence », avez-vous des exemples de retombées particulièrement marquantes ?*

H.O. – Dans le numéro de juillet de notre revue de littérature *L-Der Literaturbote*, nous venons justement de publier, sous le titre « *A vous de jouer** », des miniatures littéraires d'Eveline Passet (et de Raimund Patschner) qui décrivent Bordeaux : scènes de rue observées par la fenêtre dans la rue de la Prévôté, ruelles du quartier Saint-Seurin, la place des Quinconces et le 1^{er} Mai au Parc bordelais. Elle a aussi croqué la banlieue, où sont aujourd'hui installés les locaux des travailleurs zélés d'Écla Aquitaine. « *À Bègles, cela ne sent plus la morue séchée et salée ni le raisin foulé* ». Ce titre n'est-il pas un bel hommage à Écla et Le Corbusier ?

C.L. – *Quelles répercussions sur la diffusion de la littérature et la promotion de la lecture, le développement de la culture en général ? Et pensez-vous que ces échanges de résidences entre l'Aquitaine et la Hesse participent à une meilleure connaissance de la région partenaire et favorise la découverte des littératures de l'autre ?*

H.O. – Les répercussions de ce genre ne sont que difficilement mesurables mais je crois que les exemples que je viens de donner prouvent de façon concrète qu'elles existent bel et bien. Peut-être ai-je un peu trop parlé de moi-même mais, en évoquant ainsi ce dont je suis sûr personnellement, j'espère exprimer les sentiments de tous : mes séjours à l'étranger ont eu un impact très fort, très décisif sur ma conscience et ont éveillé un intérêt tenace pour les langues et la littérature des pays en question. L'art est quelque chose qui nous lie les uns aux autres, surtout la poésie. C'est elle, la langue maternelle du genre humain.

L'art est quelque chose qui nous lie les uns aux autres, surtout la poésie. C'est elle, la langue maternelle du genre humain.

* En français dans le texte.

« ... MES SÉJOURS À L'ÉTRANGER
ONT EU UN IMPACT TRÈS
FORT, TRÈS DÉCISIF SUR MA
CONSCIENCE ET ONT ÉVEILLÉ
UN INTÉRÊT TENACE POUR LES
LANGUES ET LA LITTÉRATURE
DES PAYS EN QUESTION.
L'ART EST QUELQUE CHOSE QUI
NOUS LIE LES UNS AUX AUTRES,
SURTOUT LA POÉSIE. C'EST ELLE,
LA LANGUE MATERNELLE DU
GENRE HUMAIN. »



Revue littéraire *L-Der Literaturbote* publiée par le Hessisches Literaturforum im Mousonturm e. V (Francfort-sur-le-Main – Allemagne)

UN ARTISTE À L'ŒUVRE



David Helman

Propos recueillis par Delphine Sicet

LA PHOTOGRAPHIE, GÉOGRAPHIE DES HOMMES ET DES TERRITOIRES
LA GÉOGRAPHIE EST UNE REPRÉSENTATION DU MONDE. C'EST SANS DOUTE POUR CELA QUE LE PHOTOGRAPHE FRANCO-BRÉSILIEN DAVID HELMAN N'A JAMAIS PU DISSOCIER SON ART DE LA GÉOGRAPHIE.

Delphine Sicet – David, quel est ton parcours, en quelques mots ?

David Helman – J'ai toujours baigné dans l'image, avec un grand-père artiste peintre et un père réalisateur. Je photographie depuis l'âge de dix ans. Par ailleurs, je suis également passionné de géographie, au point que je souhaitais devenir urbaniste. J'ai fait mes études entre Paris et Sao Paulo en ce sens. Et puis, les opportunités de la vie m'ont conduit à devenir l'assistant d'une photographe brésilienne, Renata Castelo Branco. Ces années furent déterminantes pour la suite.

D.S. – Tu es l'auteur de deux séries, Haut les masques sur le catch et Merry Christmas, sur Noël. L'enfance et ses fascinations en constituent un des fils conducteurs. La couleur est également très présente. Que représentent pour toi ces univers ?

D.H. – Haut les masques est une série sur l'identité. Comment on arrive à en changer, le temps de se costumer pour vivre un fantasme de super-héros dans le monde du catch amateur. Merry Christmas est une série jouant sur un langage universel ; celui du jouet qu'on prend et qu'on abandonne. Ces séries sont des moyens d'aborder la thématique du spectacle et des loisirs qui m'inspire, et qui est récurrente dans mes travaux. En termes de méthode, la couleur est un élément constitutif de mon travail depuis une dizaine d'années. C'est un parti pris. Elle m'inspire beaucoup plus que le noir et blanc et constitue une difficulté supplémentaire intéressante à développer. L'école coloriste américaine a également beaucoup nourri mes questionnements.

D.S. – Tes reportages, menés au Brésil, relèvent à la fois de la photographie documentaire et de la photographie sociale. Ils sont militants et porteurs d'espoir, tout en nous offrant un regard intimiste.

D.H. – Je souhaitais montrer le regard d'un homme sur sa propre culture. Lorsque j'étudiais la géographie au Brésil, je me suis confronté à une critique de toute la pensée de l'hémisphère Nord par rapport à la manière de percevoir l'homme et les territoires. Puis je suis revenu en France, et j'ai réalisé que l'Amérique du Sud était traitée assez schématiquement, soit pour les problèmes liés aux favelas et aux cartels de drogue, ou pour le foot et le carnaval. Je souhaitais valoriser un territoire et des hommes sans transformer la réalité. Et puis, je suis plus enclin à photographier les

hommes que les beaux paysages. Je ne photographie que lorsque j'éprouve des sensations ou impressions. Ce travail est très lié au sentiment de solitude. Souvent, on photographie quand on n'est pas bien, on engage une démarche introspective et personnelle.

D.S. – Aujourd'hui, quels sont tes projets ou tes prochains champs d'investigation ?

D.H. – J'ai beaucoup d'idées sur lesquelles je réfléchis et j'écris. Le lien entre géographie et photographie reste primordial pour moi. Comme je le montre dans ce numéro d'Éclairages, j'ai récemment travaillé sur le thème des vacanciers. Cela fait partie d'une série d'un projet plus global sur la côte atlantique, qui me permet de rester dans un rapport de vraie proximité avec mes sujets. Je souhaite rendre compte du passage du temps et développer mes séries ou reportages en étalant mes expériences sur au moins une année.

Je mûris également le projet de sortir du tout photographique et d'intégrer d'autres médiums, comme la peinture ou la vidéo. Le format final restera le papier, l'image.

D.S. – En parallèle de tes recherches et de ta production artistique, tu as cofondé en 2012 à Bordeaux une association, Act'Image, qui vise à promouvoir la photographie sur le territoire bordelais au travers de la formation, d'actions culturelles. Quels sont les objectifs de l'artiste derrière tout cela ?

D.H. – Ils sont multiples ! Mon travail personnel est d'ailleurs aujourd'hui considérablement ralenti par cette effervescence. Par exemple, nous mettons en place des résidences de création de 1 à 2 mois, afin de proposer à des artistes comme Jonas Laclasse de bénéficier d'un lieu d'hébergement et de travail. Nous proposons également un accompagnement logistique et administratif pour des aides à la création, à la diffusion pendant 4-5 mois. Nos actions pédagogiques et de médiation permettent en outre de faire un travail de proximité de grande qualité. C'est un travail de conviction mené par une équipe de bénévoles très endurants !

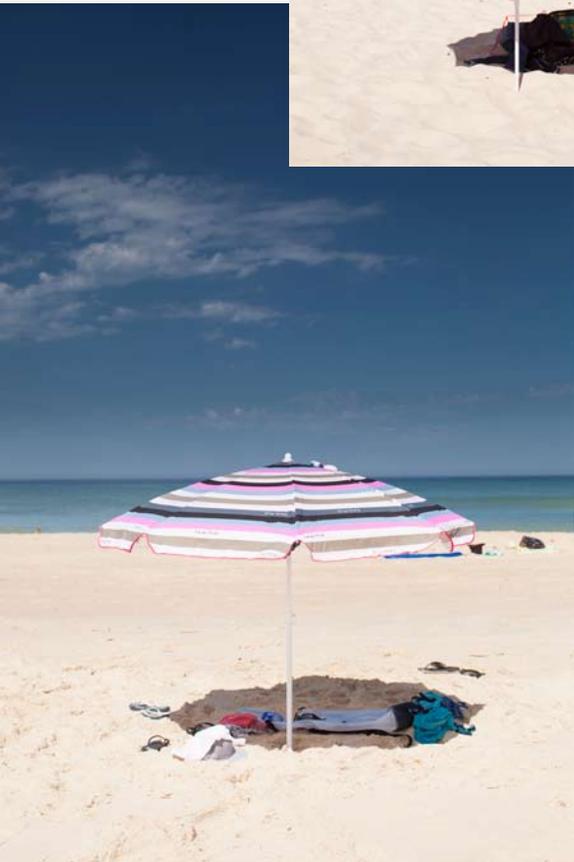


Portfolio - pages 24 à 27

www.dhelman.com



Extrait d'un travail entamé par David Helman sur le thème du littoral atlantique et des vacanciers.





Extrait de la série *Haut les masques* de David Helman consacrée au monde du catch amateur.





Atelier de résidence - Photo : Alain Gardner

Une ouverture au monde

LA RÉSIDENCE INTERNATIONALE D'ÉCRITURE EN CINÉMA D'ANIMATION DE FONTEVRAUD

Propos recueillis par Olivier Desmettre

Fondée au XII^e siècle, l'abbaye de Fontevraud fut une prison du début du XIX^e jusqu'à sa fermeture en 1963. Sur proposition de son directeur, Xavier Kawa-Topor, elle est devenue, il y a dix ans, un lieu de résidence unique en Europe pour l'écriture du cinéma d'animation. Si un tel projet peut sans doute être considéré comme « une volonté de réparer », de ce passé carcéral il n'est plus question dans ce site au contraire désormais propice à « l'épanouissement personnel et à la liberté de création », qui accueille, chaque mois d'octobre, des auteurs-réalisateurs du monde entier.

Olivier Desmettre – Pour faire naître ce projet, d'autres lieux identiques ont-ils été source d'inspiration ?



Xavier Kawa-Topor - DR

Xavier Kawa-Topor – Fontevraud avait déjà une tradition de résidence d'artistes, faisant partie des centres culturels de rencontres – un label du ministère de la Culture – qui déploient notamment cette activité dans des monuments historiques. Mon cadre de référence était donc ce dialogue entre lieux patrimoniaux et création. Par contre, s'agissant du cinéma d'animation, la démarche était pionnière. Nous avons inventé d'une certaine manière notre propre modèle.

O.D. – Pourquoi ce choix, d'abord, du cinéma d'animation ?

X.K.-T. – Il relève d'une réflexion et d'un parcours personnels. J'ai longuement travaillé sur ces programmes au Forum des images à Paris et je me suis rendu compte que, malgré la richesse des dispositifs d'aides à la création (CNC et Régions), il n'existait que peu de soutien à l'écriture. Membre de commissions d'aide, j'entendais régulièrement des reproches à propos de la qualité scénaristique des projets, souvent peu aboutis. Le format d'une résidence me semblait permettre cet approfondissement d'un travail d'écriture. Nommé ici, j'ai donc proposé, à l'intérieur d'un projet plus vaste, d'inviter le cinéma d'animation en résidence. Une

création très empirique, envisagée précisément avec cette idée de donner du temps. Un mois sans préoccupations matérielles, en immersion totale, sans autres sollicitations. Nous le constatons toujours, ce temps est un accélérateur d'écriture. Tous font en un mois ce qu'ils ne feraient sans doute pas en un an.

O.D. – Puis de cette ouverture internationale, dès la deuxième année ?

X.K.-T. – Si la première résidente fut une réalisatrice française, de par notre inscription dans le programme d'accueil des centres culturels de rencontres, nous avons donné très rapidement une dimension internationale à la résidence, pour l'enrichir. Surtout, le point extrêmement important a été de passer d'une résidence individuelle à une résidence collective. Tout ce qui est en amont de la réalisation, le passage de l'idée au projet, phase extrêmement importante, est un exercice solitaire, par nécessité. Mais parfois trop solitaire.

« Tout ce qui est en amont de la réalisation, le passage de l'idée au projet, phase extrêmement importante, est un exercice solitaire, par nécessité. »

Les auteurs-réalisateurs viennent ici le même mois. Chacun travaille sur son projet et a aussi la possibilité de discuter, de s'ouvrir, d'échanger en toute liberté artistique avec les autres,

sans enjeux directs. Alors chaque fois, je le constate, les résidents se mettent très vite à travailler ensemble. Ces temps d'échanges et d'émulation jouent un important rôle d'incubateur de projets. L'effet de groupe est très profitable.

Il n'y a aucun test de sélection pour les langues. Nous parions essentiellement sur la motivation et la force créative du projet. Chacun, à sa manière, fait en sorte que la communication puisse se faire. Et les obstacles sont toujours franchis.

O.D. – *Quelle est l'économie de ces résidences ? Comment sont accueillis les résidents, d'une part, et d'où proviennent les financements, d'autre part ? Sont-ils garantis ou bien remis en question chaque année ?*

X.K.-T. – Fontevraud apporte le confort des lieux, par la mise à disposition gratuite de logements et d'ateliers individuels, et de salles communes. Chaque résident bénéficie aussi de la prise en charge des frais de transport depuis son domicile, des frais de séjour et d'une bourse de 1 200 euros. Des éléments de liberté économique. Les financements, essentiellement publics, proviennent de la Région et de la Drac Pays de la Loire, et des bourses Odyssée – dévolues par le ministère de la Culture aux centres culturels de rencontres pour l'accueil d'artistes étrangers en France. Ils sont chaque année à renégocier.

D'autres soutiens complémentaires sont liés à des partenariats ou des opérations particulières – ainsi avec l'Institut culturel français de Meknès, pour l'accueil tous les ans d'un jeune artiste marocain, ou bien, cette année, avec la Fondation Focal en Suisse, pour des résidents de ce pays.

L'essentiel du recrutement se fait par appel à projets. Chaque année, nous recevons entre 80 et 100 dossiers. Dix sont retenus, donnant lieu à dix bourses, un binôme comptant pour un. Pour cette session 2015, douze résidents, dont deux binômes, sont à Fontevraud.

O.D. – *Des partenariats ont été créés, avec des structures et des festivals, en France et à l'étranger. Pour quelles raisons, avec quels objectifs ? Que cela apporte-t-il aux résidents et à Fontevraud ?*

X.K.-T. – Deux exemples, faute de pouvoir les reprendre tous au cas par cas.

Celui établi sur proposition de l'Institut culturel français de Meknès, ville où ont lieu un festival et un important travail autour du cinéma d'animation, ainsi qu'une volonté locale de soutenir l'émergence d'une filière créative. Cela a alors un sens pour nous d'accueillir, chaque année, un jeune Marocain parce que, sans ce partenariat, nous n'aurions peut-être aucune candidature venant de ce pays. Sur les appels à projets lancés au niveau international, toutes sortes de barrages empêchent certaines candidatures de se manifester, ou même de pouvoir être retenues. Nous renforçons aussi cette relation suivie avec le Maroc par la mise en place d'une résidence, du type de celle de Fontevraud, à Meknès, afin de travailler plus intensément avec des artistes du continent africain.

Également le partenariat avec Folimage¹. Nous retenons ici les projets sans critère de faisabilité, mais nous nous sommes rendu compte de l'intérêt de s'inscrire dans une chaîne de production. Notre position est très en amont, tandis que celles d'autres résidences, telles Ciclic (voir article p. 40) en Centre-Val de Loire et Folimage, portent sur la fabrication. Intéressant donc, sur certains projets, de travailler en complémentarité.

D'accueillir par exemple, à Fontevraud, un résident choisi avec Folimage, qui vient écrire ici, puis passe en production là-bas. Une manière de s'assurer ensemble à la fois d'un vrai investissement sur l'écriture et d'un aboutissement.

Être en cheville avec les festivals d'Annecy² ou d'Angers³ permet aussi de donner une résonance à la résidence et toucher des auteurs différents. Ainsi l'exemple de l'Italienne Virginia Mori, postulante à Annecy, choisie par Fontevraud pour travailler à l'écriture, soutenue ensuite par Ciclic pour la réalisation de son film, présenté en compétition... à Annecy. Ensemble, nous avons permis à une jeune réalisatrice talentueuse de boucler la boucle.

O.D. – *En dehors de ces cas exemplaires, la question de l'après-résidence est-elle de celles qui vous intéressent ? De quelle manière vous en préoccupez-vous, comment suivez-vous l'évolution des projets ?*

X.K.-T. – Le taux de finalisation des projets est d'environ 70 %. Ce qui est énorme. Pour autant, nous n'intervenons pas systématiquement dans leur suite, mais essayons plutôt de créer des circonstances favorables.

Depuis quatre ans, des rencontres ont lieu en début de résidence, qui réunissent 150 professionnels. Elles permettent aussi aux résidents de présenter leur projet et d'établir des liens, avec des producteurs notamment.

Nous restons bien sûr informés des films réalisés et faisons en sorte de les promouvoir : des films écrits ici sont présentés à Angers, des fenêtres de projections ou d'études de cas sont ouvertes à Annecy, etc. Nous pouvons aussi soutenir un réalisateur, dans le cadre d'une rétrospective par exemple. Un livre DVD, édité récemment, fait la promotion de tous les projets passés par ici, tandis que se crée une plate-forme numérique reprenant

ceux qui sont finalisés et ceux qui ne le sont pas, de façon à les rendre encore clairement disponibles, en recherche de production.

O.D. – *Après ces dix années, quel regard portez-vous sur ce projet ? Quels enseignements et quelles perspectives pour l'avenir ?*

X.K.-T. – Le bilan est extrêmement positif, au-delà même de nos attentes. Sa part dans le budget culturel total de Fontevraud est inférieure à 15 %, mais son impact et sa reconnaissance sont très importants. Le projet répond à un vrai besoin. Autour des résidences existent désormais ces rencontres professionnelles, ainsi qu'une masterclass proposée par un grand réalisateur. Et l'expérience de Fontevraud a donné lieu à la création de la NEF animation⁴, lancée officiellement en janvier prochain. Elle réunira une pluralité d'acteurs autour d'une plate-forme de projets et servira à la fois d'incubateur et d'observatoire des pratiques d'écriture en animation. Un projet né de Fontevraud, qui le dépasse aujourd'hui largement.



<http://cinemanimation.abbayedefontevraud.com/la-residence-a-fontevraud>

1. Pôle autour de l'image animée, longtemps installé à Valence et, depuis 2009, dans une ancienne cartoucherie, à Bourg-lès-Valence, dans la Drôme : www.folimage.fr
2. www.annecy.org
3. www.premiersplans.org
4. Nouvelles écritures pour le film d'animation.



Atelier de résidence - Photo : Eve Deroeck

□ L'ESPRIT DES LIEUX

L'EMPREINTE D'UN LIEU OUVERT À TOUTES LES ÉCRITURES : LA MAISON JULIEN GRACQ

À MI-PARCOURS ENTRE LE ROCHEFORT DES POÈTES AUTOUR DE RENÉ GUY CADOU ET LE PETIT LYRÉ DE JOACHIM DU BELLAY, LA MAISON JULIEN GRACQ S'OUVRE EN BORD DE LOIRE À DE NOUVELLES AVENTURES LITTÉRAIRES ET CULTURELLES. AUTEURS, CRÉATEURS ET LECTEURS ONT COMMENCÉ, DEPUIS 2013, À S'Y RETROUVER.

Par Jacques Boislève¹

Julien Gracq n'est pas né dans cette maison de Saint-Florent-le-Vieil en Maine-et-Loire qui porte désormais son nom. Et pour cause, elle n'était pas encore construite ! Il a vu le jour à deux pas de là, en juillet 1910, dans cette même rue du Grenier-à-Sel. Il n'est pas mort non plus dans cette maison, qui surplombe le quai de la Loire. C'est à l'hôpital d'Angers, le 22 décembre 2007, qu'il est décédé. Mais, de ses jeunes années jusqu'à son grand âge, cette maison de famille, longtemps plus retrouvée aux vacances qu'habitée à plein temps, sauf pendant sa longue retraite, a été la sienne, seulement quittée alors l'été pour le bord de mer.



La Maison Julien Gracq - Photo : Étienne Brochard

Son havre florentais (oui, havre plutôt qu'ermitage, car c'était toujours quand il s'y trouvait une maison ouverte) a fait l'objet d'une restauration complète. Son nom s'affiche en grand désormais en façade, comme l'enseigne d'une bonne auberge : *Maison Julien Gracq*, puisque c'est sous ce nom de plume que Louis Poirier est devenu le grand écrivain que l'on sait : admiré, encensé, très étudié et probablement aussi plus reconnu que lu. Une demeure aussitôt intégrée au réseau « Maisons des Illustres » destiné, à l'initiative du ministère de la Culture, à honorer, à travers toute la France, sur les lieux mêmes où ils ont vécu, ceux qui se sont distingués dans les sciences, les lettres et les arts.

Un honneur que de son vivant cet écrivain aurait certainement décliné, lui qui était ennemi du culte de la personnalité et qui

estimait que la seule chance de survie pour un auteur, sa vie après la mort, c'est par les livres qu'elle passe. Et plutôt réservé lui-même sur les maisons d'écrivains, craignant qu'elles embaument, momifient et muséifient. Lui, qui a toujours préféré le vif à tout ce qui pétrifie, ne voulait pas d'un tel tombeau littéraire. S'il a légué sa maison, avec ses jardins en terrasses, son grand clos de vigne et une vieille et grande bâtisse attenante qui fut sans doute occupée par les redoutés gabelous au temps de la frontière du sel, c'est pour laisser sa porte confraternellement ouverte aux écrivains, invités à venir là, ainsi qu'il le précise dans son testament, écrire ou tout simplement se reposer ! Quoi de plus reposant, en effet, qu'un tel lieu où la Loire angevine passe la main à la Bretagne historique : là, juste en face sur l'autre rive du fleuve, au bout du pont, dès l'île Batailleuse.

« ...la Maison Julien Gracq met bien en œuvre son projet, qui a été de dédier le lieu non aux seuls écrivains, mais de l'ouvrir d'emblée à toutes les écritures : la musique, les arts plastiques, la danse, la photographie... »

Un lieu dédié aux écritures

Ce legs, la municipalité de Saint-Florent l'a accepté et le maire (à l'époque, l'ancien ministre Hervé de Charrette), est allé solliciter les concours indispensables à la mise en œuvre d'un projet ambitieux, trouvant une oreille particulièrement attentive auprès de la Région des

Pays de la Loire et de son président, Jacques Auxiette, intéressés aussi à conforter, à travers ce grand prosateur contemporain, le lien congénital et très identitaire entre la Loire et la langue française et désireux d'une mise en réseau – et en écho ! – avec d'autres institutions culturelles ou universitaires à travers toute la région et bien au-delà, avec, par exemple, le Chalet Mauriac en Aquitaine, et, plus loin encore, jusqu'au Liban, dans le contexte cette fois de la Francophonie. Une association a été créée pour affiner et mener à bien le projet, à la tête de laquelle se trouve le président de la Région et dont le vice-président est le maire de Saint-Florent. Chargée d'élaborer ce projet, Cathie Barreau est devenue la directrice de la Maison, épaulée par Étienne Brochard pour l'administration et Myriam Benetta pour l'entretien.

J'en fais le constat avec satisfaction : la Maison Julien Gracq met



Photos : Levée du jour sur la Loire © Marie de Quatrebarbes
Le pêcheur dans la Brume © Marianne Castagné
La Bibliothèque © Étienne Brochard

bien en œuvre son projet, qui a été de dédier le lieu non aux seuls écrivains, mais de l'ouvrir d'emblée à toutes les écritures : la musique, les arts plastiques, la danse, la photographie, de préférence en croisant ces écritures avec la littérature, comme cela a commencé à se faire. Le lieu se veut ouvert à tous, venus du plus près ou de très loin : lecteurs, jeunes et adultes, auteurs, chercheurs, traducteurs, sans exclure d'autres créateurs : scénarios, mise en scène, bande dessinée, cela aussi s'écrit.

Chambre des cartes et Bibliothèque remarquable

Un public nombreux a ainsi assisté, dans la Bibliothèque remarquable, à la lecture de morceaux choisis du *Rivage des Syrtes* accompagnée au piano, lors du récent Festival de voix organisé à Saint-Florent par l'homme des Folles Journées de Nantes, René Martin. Et, à l'occasion des 8^{es} Rencontres Julien Gracq², devant un auditoire aussi fourni, c'est à une magistrale lecture de paysage que s'est livré le géographe Jean-Louis Tissier dans la Chambre des cartes. « Bibliothèque remarquable » et « Chambre des cartes » réfèrent évidemment directement à Gracq, écrivain mais aussi géographe. Elles constituent l'une et l'autre dans l'ancien grenier à sel, entièrement réhabilité, le lieu de rencontre et d'échange privilégié entre le public (lecteurs, auditeurs, simples visiteurs) et les écrivains et artistes en résidence qui disposent pour leur part, dans la maison même de Julien Gracq, de trois studios aménagés pour leur séjour, auxquels s'ajoute pour chacun une pièce pour le travail.

L'autre charme de la Maison Gracq tient dans son environnement : des jardins en terrasses, ouvrant largement sur le fleuve d'un côté et ceints par ailleurs de hautes et vieilles murailles. Ces espaces extérieurs, si complémentaires des volumes intérieurs, ont vite été mis à profit pour la rêverie ou la flânerie, la lecture, le spectacle. Ainsi avec l'île Batailleuse et la petite cité historique de Saint-Florent en fond de décor, c'est une création de danse contemporaine qui nous était proposée lors des Rencontres Julien Gracq, dont le thème portait cette année sur toutes les expressions de la sensualité, telle que l'écriture, à commencer par celle de Gracq, la porte et la propage. Belle écriture que le corps de cette danseuse, pieds nus sur la pelouse ! Un pique-nique a suivi en

«...L'autre charme de la Maison Gracq tient dans son environnement : des jardins en terrasses, ouvrant largement sur le fleuve d'un côté et ceints par ailleurs de hautes et vieilles murailles. »



la mort de l'écrivain, revit et, fenêtres à nouveau grandes ouvertes, elle a même pris un sacré coup de jeune. En ce lieu qu'ont hanté en leur temps de prestigieux visiteurs – visiteurs d'un jour (Ismaël Kadaré, Michel Tournier, Éric Orsenna, François Bon, et tant d'autres après Jean-René Huguenin et Roger Nimier) ou d'autres qui revenaient régulièrement (Régis Debray, Philippe Le Guillou...) – une nouvelle génération d'écrivains a pris le relais, lisant dans la Bibliothèque remarquable, écrivant dans les studios mis à leur disposition. Avec Saint-Florent, son abbaye devenue lieu d'expositions et d'animations culturelles, sa petite librairie, la bibliothèque intercommunale, la Loire, les Mauges, des liens se tissent. La maison revit. La relève est là, nouvelle cohorte de contemplatifs et de créatifs. Ils étaient trois en 2013, onze l'année suivante, et – écrivains, plasticiens, comédiens, musiciens, photographes – plus de vingt cette année à poser leur sac à Saint-Florent pour un moment ou plus longtemps.

Au printemps 2016, la Fédération française des maisons d'écrivains tiendra son congrès sur les bords de Loire. Au programme des visites : la Turmelière à Liré, le « pauvre logis » de Du Bellay, le musée Jules Verne à Nantes et, évidemment, la Maison Gracq, la petite dernière à jouer dans la cour des grands.



1. Jacques Boislève est écrivain et journaliste, il fut l'ami de Julien Gracq.
2. Lancées par la municipalité en préfiguration de la Maison Gracq et maintenant en lien avec elle, les Rencontres Julien Gracq sont organisées chaque année à Saint-Florent. Les 8^{es} Rencontres viennent d'avoir lieu cette année. Les premières Rencontres avaient été animées par Jean Rouaud, Régis Debray a prêté son concours à l'organisation des suivantes. Un homme de télévision, Dominique Rabourdin, d'abord et maintenant un jeune auteur, Arno Bertina, ont pris le relais.



Bord de Loire - Photo - Étienne Brochard

toute convivialité. En dégustant les vins du cru, l'éventualité de replanter le grand clos de vigne que l'écrivain a aussi légué à même été évoquée !

Déjà l'allure de croisière...

Je fais cet autre constat : si Gracq reste bien présent, c'est en rien de façon pesante. Tout le contraire de la statue du commandeur ! Sa présence est bien réelle, mais remarquablement discrète, comme il l'a toujours voulue. On l'imagine plutôt, tirant à demi le rideau de la chambre du haut, sa chambre où il avait aussi sa table de travail, s'amusant du spectacle. La maison, qui avait été complètement démenagée à

UN FORMIDABLE ASSAUT SUR LES SENS

CE NUMÉRO D'ÉCLAIRAGES CONSACRÉ AUX RÉSIDENCES D'AUTEUR EST L'OCCASION DE REVENIR SUR CELLE QU'A EFFECTUÉE L'ÉCRIVAIN RICHARD LANGE EN JUIN 2012 À LA MAISON DE LA PRÉVÔTÉ, ACCUEILLI PAR ÉCLA AQUITAINE. CE NOUVELLISTE HORS PAIR, QUI RACONTE DES HISTOIRES ANCRÉES DANS LA LOS ANGELES D'AUJOURD'HUI, A DÉLAISSÉ LES RUES QUADRILLÉES DE LA MÉGAPOLE AMÉRICAINE POUR VENIR SE PERDRE DANS LES VENELLES SINUEUSES DU VIEUX BORDEAUX.

Propos recueillis et traduits par Patricia Barbe-Girault¹



« Les gazettes l'avaient surnommé "Le Loup" mais en réalité il s'appelait Armand, ou Louis peut-être. Il avait donné les deux prénoms lors de son arrestation. Le fait est qu'il n'avait rien du loup ; il évoquait davantage l'instituteur ou le douanier, un préposé quelconque. [...] On l'accusait d'avoir assassiné huit enfants. »

Ainsi débute *Le Loup de Bordeaux*, l'unique nouvelle de Richard Lange à ne pas se situer à Los Angeles, ni à l'époque contemporaine. Il l'avoue volontiers : son séjour bordelais lui a ouvert des horizons insoupçonnés.

Patricia Barbe-Girault – *Quelles ont été vos premières impressions de Bordeaux ?*

Richard Lange – J'étais déjà venu pour un festival, mais brièvement. L'idée de passer un mois dans une ville inconnue me tracassait. Je vis à Los Angeles depuis quarante ans et j'y ai mes habitudes, une routine bien établie, rassurante.

À Bordeaux, je me suis perdu dès le premier soir. Cela faisait longtemps que je n'avais pas ressenti cette sensation de flottement, mais ça m'a plu. J'étais prêt pour l'aventure.

Je suis tout de suite tombé amoureux de la ville. Quoi de plus facile quand on vient d'un pays où la notion même de vieilles pierres n'existe pas ? Le simple fait de me promener était une expérience pour moi, et chaque jour amenait son lot de découvertes.

P.B.-G. – *Avec Le Loup de Bordeaux, la ville s'est comme imposée à votre écriture : comment est-ce arrivé ?*

R.L. – Les gens d'Écla Aquitaine m'avaient précisé que je n'avais rien à faire de spécial, sinon de profiter de la ville et du temps qu'on m'offrait pour écrire. Mes amis m'avaient tous conseillé de passer mes journées au café, à lire et fumer, bref, de vivre « à la française ». Seulement, je n'ai vu personne vivre ainsi à Bordeaux, tout le monde travaillait beaucoup pour gagner son pain, comme n'importe où dans le monde.

Je suis donc retourné à mon élément naturel, l'écriture. Deux choses m'ont tout de suite inspiré : j'ai découvert le fort du Hâ lors d'une balade, et appris qu'il avait servi de prison et que des exécutions y avaient eu lieu. Et puis, une amie bordelaise m'a parlé d'un fait divers qui mettait Bordeaux en émoi : plusieurs cas de jeunes morts

par noyade dans la Garonne. Le phénomène se répétait, personne ne comprenait et on commençait à parler d'un tueur en série. Mon imagination a fait le reste. J'ai décidé de situer l'action en 1899 – je ne sais pas pourquoi, moi qui écris toujours au présent. Sans doute ai-je été influencé par cette exposition permanente au passé.

L'histoire s'est quasiment écrite toute seule. Pour la véracité, il n'y a pas mieux que de vivre dans le cadre de sa nouvelle. Le dimanche, j'allais manger un couscous sur la place Saint-Michel

– une scène aurait forcément lieu là. J'avais développé une fascination pour la lamproie – elle allait naturellement s'y glisser. Quand j'ai dû chercher des noms pour les enfants assassinés, je me suis inspiré des pierres tombales du cimetière de la Chartreuse.

Une chose est sûre : jamais je n'aurais jamais pu écrire cette nouvelle à Los Angeles.

P.B.-G. – *Quel bilan tirez-vous de l'expérience ?*

R.L. – La résidence m'a obligé à sortir de ma zone de confort et, ce faisant, a élargi mon horizon d'écrivain : aujourd'hui, j'ose aborder d'autres thèmes, moins aisés. Et puis, vivre à l'étranger pendant un mois a été un vrai cadeau. La vie est ainsi faite qu'on finit par ne plus voir ce qui nous entoure, on se replie sur soi et on court, jour après jour, sans trop savoir après quoi. En venant ici, j'ai dû apprivoiser une ville inconnue, et je l'ai vécu comme un formidable

assaut sur les sens. Couleurs, sons, images, odeurs, tout était surprenant. L'hypermarché était un de mes lieux préférés. Un mur entier de baguettes ! Des fromages à n'en plus finir ! Le samedi, je me mêlais à la foule des rues piétonnes et c'était un tourbillon de sensations. Le soir, je prenais un pastis devant l'église Saint-Pierre et j'observais la lumière changer sur la pierre. Je me souviens de tout ça, et de bien d'autres choses encore (le Café Brun ! l'Utopia ! les feux d'artifice !).

Pour moi, Bordeaux aura toujours une place à part.

www.richlange.com

1. Patricia Barbe-Girault est traductrice littéraire à Bordeaux, elle a accompagné la résidence de Richard Lange.



Richard Lange - Photos : David Helman

UNE ÉCRITURE SOUS INFLUENCE

Par Jo Witek

Respirer au Chalet Mauriac

Le choix d'un sujet est souvent accidentel et il est toujours difficile de répondre à la question des jeunes : où trouvez-vous votre inspiration ? La meilleure réponse, c'est de les inviter à revenir au sens physiologique du mot. Inspirer, respirer, rester vivant, se laisser maltraiter par son hypersensibilité et l'affluence du monde sur sa peau. Attendre une éventuelle réaction, un frisson, une pensée, un cri. Écrire, c'est réagir. À partir de ce constat, un projet de roman peut s'imposer à tout moment et n'importe où. Le déclenchement de l'écriture est hasardeux. C'est ce qui m'est arrivé en découvrant pour la première fois le Chalet Mauriac. Ce fut immédiat. Le sujet a germé en quelques jours et, contrairement à mon habitude, j'ai su que je devrais l'écrire in situ, sur les lieux de mon « crime ». J'étais venue en dilettante passer quelques jours auprès de mon conjoint, et je suis repartie avec la ferme intention de demander à mon tour cette résidence de création pour l'année suivante. Ce que j'ai fait et bien heureusement obtenu en 2015.

Que s'est-il donc passé dans la maison de famille de François Mauriac – un écrivain que j'avais peu lu avant de m'installer dans sa bibliothèque –, pour que mon sujet s'ancre en moi si intensément ? Un souvenir d'adolescence sans doute. Une impression de domination que le lieu a ravivée au premier regard avec ses intérieurs, ses extérieurs, ses hectares de fougères, de pins, de chênes, et son horizon barré de verdure. Imposante, hiératique, intemporelle, la demeure des Mauriac ressemblait aux maisons bourgeoises de mes amies d'adolescence, et particulièrement à celle d'une famille aristocrate d'Aquitaine qui m'avait invitée, moi, la fille d'ouvrier, à passer quelques jours d'été avec eux. Tout m'est revenu, ou plutôt tout était à réinventer, avec cette atmosphère à la fois surannée et hypermoderne de la résidence Mauriac. Tout m'inspirait. Les odeurs de cire, d'encaustique, les craquements du parquet, le dédale de couloirs, d'escaliers, de pièces immenses et hautes de plafond. Le vestibule, la bibliothèque, la souillarde, la lingerie, le garde-manger. Chez les riches de mon enfance aussi, les pièces avaient de jolis noms et ça me faisait rêver. Je me suis souvenue de les avoir enviés, et c'est chez eux que j'ai eu honte de mon milieu social. Oui, au chalet, je me suis souvenue d'avoir détesté les miens, d'avoir étouffé au sein de ma famille, de m'y être ennuyée et c'est sans doute ce qui m'a immédiatement connecté à l'esprit du jeune François adolescent, que j'ai découvert au travers de ses romans *Le Mystère Frontenac* et *Un adolescent d'autrefois*. Peu à peu, c'est une figure solitaire qui s'est imposée. Un adolescent en pleine nature et confronté à un jeu social dont il ignorerait les règles. Gabriel Delaire était né, et mon histoire pouvait commencer.



Jo Witek - Photo : Romuald Giulivo

Le sujet a germé en quelques jours et, contrairement à mon habitude, j'ai su que je devrais l'écrire in situ, sur les lieux de mon « crime ». J'étais venue en dilettante passer quelques jours auprès de mon conjoint, et je suis repartie avec la ferme intention de demander à mon tour cette résidence de création pour l'année suivante. Ce que j'ai fait et bien heureusement obtenu en 2015.

Que s'est-il donc passé dans la maison de famille de François Mauriac – un écrivain que j'avais peu lu avant de m'installer dans sa bibliothèque –, pour que mon sujet s'ancre en moi si intensément ?

Un souvenir d'adolescence sans doute. Une impression de domination que le lieu a ravivée au premier regard avec ses intérieurs, ses extérieurs, ses hectares de fougères, de pins, de chênes, et son horizon barré de verdure. Imposante, hiératique, intemporelle, la demeure des Mauriac ressemblait aux maisons bourgeoises de mes amies d'adolescence, et particulièrement à celle d'une famille aristocrate d'Aquitaine qui m'avait invitée, moi, la fille d'ouvrier, à passer quelques jours d'été avec eux. Tout m'est revenu, ou plutôt tout était à réinventer, avec cette atmosphère à la fois surannée et hypermoderne de la résidence Mauriac. Tout m'inspirait. Les odeurs de cire, d'encaustique, les craquements du parquet, le dédale de couloirs, d'escaliers, de pièces immenses et hautes de plafond. Le vestibule, la bibliothèque, la souillarde, la lingerie, le garde-manger. Chez les riches de mon enfance aussi, les pièces avaient de jolis noms et ça me faisait rêver. Je me suis souvenue de les avoir enviés, et c'est chez eux que j'ai eu honte de mon milieu social. Oui, au chalet, je me suis souvenue d'avoir détesté les miens, d'avoir étouffé au sein de ma famille, de m'y être ennuyée et c'est sans doute ce qui m'a immédiatement connecté à l'esprit du jeune François adolescent, que j'ai découvert au travers de ses romans *Le Mystère Frontenac* et *Un adolescent d'autrefois*. Peu à peu, c'est une figure solitaire qui s'est imposée. Un adolescent en pleine nature et confronté à un jeu social dont il ignorerait les règles. Gabriel Delaire était né, et mon histoire pouvait commencer.

à réinventer, avec cette atmosphère à la fois surannée et hypermoderne de la résidence Mauriac. Tout m'inspirait. Les odeurs de cire, d'encaustique, les craquements du parquet, le dédale de couloirs, d'escaliers, de pièces immenses et hautes de plafond. Le vestibule, la bibliothèque, la souillarde, la lingerie, le garde-manger. Chez les riches de mon enfance aussi, les pièces avaient de jolis noms et ça me faisait rêver. Je me suis souvenue de les avoir enviés, et c'est chez eux que j'ai eu honte de mon milieu social. Oui, au chalet, je me suis souvenue d'avoir détesté les miens, d'avoir étouffé au sein de ma famille, de m'y être ennuyée et c'est sans doute ce qui m'a immédiatement connecté à l'esprit du jeune François adolescent, que j'ai découvert au travers de ses romans *Le Mystère Frontenac* et *Un adolescent d'autrefois*. Peu à peu, c'est une figure solitaire qui s'est imposée. Un adolescent en pleine nature et confronté à un jeu social dont il ignorerait les règles. Gabriel Delaire était né, et mon histoire pouvait commencer.

Les vibrations du lieu

Je suis arrivée début juin 2015, de nuit, sous les bons auspices d'un hullement de chouette. Sans ne jamais citer les lieux, j'avais planté mon action dans cette partie du Parc régional des Landes de Gascogne et il me restait la seconde moitié du roman à écrire. Dès le premier matin, sur la terrasse qui donnait sur l'immense tilleul, je sus que j'écrirais cloîtrée dans ma chambre comme mon héros. J'écrivais avec les vibrations de la maison, les intempestifs changements météorologiques, le vol d'un rapace, les tambourinages du pic-vert. Dans ma chambre, une pile de bouquins empruntés à la bibliothèque de Saint-Symphorien sur les oiseaux, la faune, la flore de la région. Sur la cheminée, les lumineuses aquarelles forestières de Lucien Arlaud que j'avais achetées au village. J'étais dans un drôle d'état, une impression de faire corps avec mon héros, corps avec cet environnement, qui au fil des pages devenait mon décor et conduisait mon suspens. Je foulais les landes, le marais du Gât-Mort et sa tour d'observation, je m'égarais à vélo sur les kilomètres de pistes rectilignes, ou terminais la journée au Cercle ouvrier pour un petit apéritif servi par Pierrot, la figure tendre des lieux. Pierrot est dans mon roman, un autre Pierrot, mais il est dans mon roman tout comme la palombière – que m'avait fait découvrir Aimée Ardouin¹ –, qui s'est imposée comme le décor de ma scène de meurtre. Voilà. Une singulière expérience qui me lie à jamais au Chalet Mauriac, à son équipe, à François Mauriac aussi, auquel je m'adressais parfois comme à un ami, mais aussi à cet esprit de liberté qui souffle sur cette résidence. Tous mes compagnons de séjour en ont témoigné, qu'ils fussent auteurs, scénaristes ou réalisateurs, ce lieu est un refuge. Un asile de doutes, de recherches, d'angoisses et de grandes illusions, bref, une terre d'asile pour la création contemporaine.



La campagne autour de Saint-Symphorien - Photo : Jo Witek



1. Aimée Ardoin, coordinatrice générale des résidences du Chalet Mauriac

Auteur pour la jeunesse, Jo Witek a publié une vingtaine d'ouvrages et reçu une quinzaine de prix littéraires francophones. Elle a résidé au Chalet Mauriac en juin-juillet 2015.

<http://chaletmauriac.aquitaine.fr>

LES RÉSIDENCES ET APRÈS ?

Résistances d'auteurs

LES TRAVAILLEURS DE MÉMOIRE

Propos recueillis par Sébastien Gazeau



« ...HUGATI YACO EST UNE FORME DE RÉSISTANCE.
C'EST UN SPECTACLE OÙ DES VIVANTS S'ADRESSENT À DES VIVANTS. »

Pièce de Hagati Yacu / *Entre Nous*, lors d'une représentation à Paris en mai 2015 - Photo : Cécile Marical

En 1994, l'un des plus importants génocides du XX^e siècle est commis au Rwanda. Quatre ans plus tard, dans le cadre du programme de résidence « Rwanda : écrire par devoir de mémoire », une dizaine d'écrivains africains partent au pays des mille collines. Boubacar Boris Diop en revient avec un récit effarant, *Murambi, le livre des ossements*¹, publié en 2000. Uz et Coutumes s'en inspire librement et crée *Hagati Yacu* en 2013. En novembre 2015, l'écrivain sénégalais et la compagnie uzestoise retournent ensemble au Rwanda pour écrire la suite de cette longue histoire. Entretien avec Dalila Boitaud

Sébastien Gazeau – Comment avez-vous découvert *Murambi, le livre des ossements* ?

Dalila Boitaud – Cécile Marical et moi [toutes deux directrices artistiques de la compagnie Uz et Coutumes installée à Uzeste en Gironde, NDLR] avons commencé à nous intéresser au génocide des Tutsis à la suite des entretiens que nous avons eus avec Alexia, une femme née au Rwanda dans les années 1940. C'était il y a sept ou huit ans et nous avons pris conscience du gouffre de notre ignorance sur un sujet qui avait pourtant déjà été énormément étudié. Ma première approche a été plutôt théorique jusqu'à ce que je découvre le livre de Boubacar Boris Diop. J'ai été doublement saisie par *Murambi, le livre des ossements* parce que c'était à la fois extrêmement précis sur le plan documentaire et très beau comme peut l'être la littérature. Je n'avais aucune idée à ce moment-là de tout ce que je ferais de nos recherches et je n'avais pas décidé à l'époque que le théâtre avait le droit de se mêler d'un tel sujet. Je n'en suis d'ailleurs toujours pas totalement

convaincue ! *Murambi, le livre des ossements* m'a appris néanmoins que l'art avait quelque chose à faire avec ça. Boris raconte qu'il est arrivé au Rwanda dans la position du journaliste mais qu'il a été confronté à des choses tellement invraisemblables que la fiction lui est apparue comme le seul recours pour être cru. J'ai appris par la suite qu'il avait eu en tête d'écrire une pièce de théâtre mais qu'il n'y était pas parvenu. Peut-être parce qu'il s'était interdit d'en passer par le jeu dramatique pour retracer quelque chose qui l'était déjà suffisamment. Lorsque je lui ai demandé d'adapter *Murambi, le livre des ossements* dans une pièce de théâtre, il a dit oui assez rapidement parce que c'était comme une boucle qui se refermait. Dix ans après l'écriture, il était possible pour lui que son livre devienne une œuvre de théâtre.

S.G. – Qu'est-ce que cela vous a apporté d'aller au Rwanda ?

D.B. – Notre premier voyage au Rwanda en octobre 2013 a surtout entériné la nécessité de poursuivre notre travail. Comme Boris, nous avons voulu continuer à faire savoir. L'art est un outil qui

peut servir à un moment donné, mais j'ai autant l'impression d'être à ma place en organisant un colloque, comme je l'ai fait il y a quelques mois, ou en publiant en septembre 2016 aux éditions du Castor Astral un livre issu de ce premier voyage. Ma démarche est globale.

S.G. – Êtes-vous partie de votre propre initiative ou dans le cadre d'un programme particulier ?

D.B. – Nous avons bénéficié d'une aide du Conseil régional d'Aquitaine à la mobilité internationale des artistes². J'y suis retournée en 2014 à l'occasion des commémorations des vingt ans du génocide au sein d'un collectif de neuf auteurs dont Boris, Koulsy Lamko, Véronique Tadjo, etc. Avec la comédienne rwandaise Carole Karemera, nous avons mis en scène le café littéraire qui marquait le lancement des commémorations. De jeunes comédiens rwandais lisaient des textes, dont certains écrits dans le cadre de « Rwanda : écrire par devoir de mémoire ». C'était surprenant de voir comment il était devenu possible, vingt ans après, d'accueillir la littérature et la théâtralisation de cette littérature à l'intérieur d'une cérémonie commémorative.

S.G. – Le génocide a laissé peu de survivants, donc peu de témoins. Que des personnes extérieures au Rwanda y viennent pour parler de ce qui s'est passé, est-ce que cela permet de « créer » des témoins ?

D.B. – C'est une question fondamentale. Je me suis beaucoup interrogée sur la légitimité de notre travail. Sur place, très peu de temps après notre arrivée, nous avons pris le temps de discuter

de ça avec les rescapés. Beaucoup nous ont dit que nous avons non seulement le droit mais le devoir de le faire. Le monde a abandonné le Rwanda en 1994. Que la transmission du génocide repose uniquement sur les épaules des rescapés reviendrait à les abandonner une nouvelle fois à un devoir de mémoire trop lourd à porter. Les rescapés ne peuvent pas être les seuls témoins du génocide. Boris dit souvent qu'il y a un avant et un après-Rwanda dans sa vie. Je partage cette observation, aussi simple soit-elle. Dans le cas du Rwanda, c'est l'humanité tout entière qui a été mise à mal. Sur place, vous entendez des gens vous dire que vous êtes leurs ambassadeurs. C'est notre responsabilité. On lutte contre l'oubli. Les rescapés sont en train de disparaître. On s'inscrit dans la suite des témoins.

S.G. – Pourquoi témoigner ?

D.B. – Je n'en sais rien. J'ai cru un temps que le devoir de mémoire permettait de faire de la prévention. Je crois qu'on fait ça au nom des morts, pour qu'ils ne soient pas morts pour rien ni pour personne. *Hugati Yaco* est une forme de résistance. C'est un spectacle où des vivants s'adressent à des vivants. C'est un sursaut de l'humanité qui a besoin de se redresser de toutes ces horreurs.

S.G. – Est-ce que d'autres programmes, d'autres aides, d'autres résidences ont vu le jour depuis « Rwanda : écrire par devoir de mémoire » ?

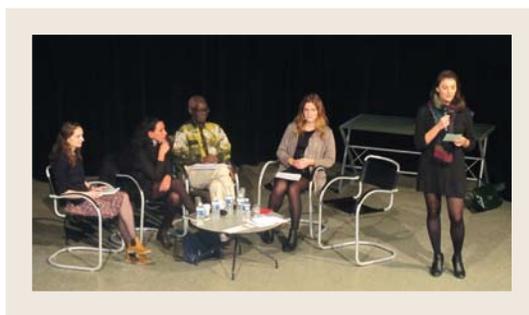
D.B. – Peu de choses existent. Carole Karemera, avec qui je forme un binôme au Rwanda, a créé le Ishyo Arts Centre à Kigali dont le programme est sur le thème de l'art et de la mémoire. Elle est bien

soutenue et nous avons en projet de faire traduire *Murambi, le livre des ossements* en kinyarwanda. Il y a aussi quelques programmes à l'international. Je crois que ce pays a eu bien d'autres questions plus urgentes à traiter ces vingt dernières années que l'approche artistique et culturelle du génocide. Mais il me semble que les choses sont en train de changer. Le projet Kigali Village of Culture sur lequel je travaille avec Koulsy Lamko marque l'intérêt très récent du gouvernement pour l'art et la culture. Le travail du temps fait que ça devient acceptable pour beaucoup qu'on traite du génocide sur le mode artistique et culturel.

S.G. – Vous repartez bientôt au Rwanda ?

D.B. – Oui, en novembre prochain, cette fois avec toute l'équipe. La pièce n'a jamais été jouée là-bas. C'est une nouvelle grande étape dans l'histoire des suites de la résidence de Boris. Comment sera-t-on accueillis en tant que Français, blancs, racontant cette histoire ? À l'invitation d'Ibuka Rwanda [ONG fondée à la suite du génocide pour commémorer la mémoire des victimes, aider au travail de la justice et soutenir les rescapés, NDLR], nous irons

jouer la première partie du spectacle dans des zones rurales. Il y est question de relations de voisinage avant que le génocide ne commence. Des groupes de parole thérapeutique encadrés par des psychologues seront mis en place à l'issue des représentations. Le but est d'abord de savoir si les choses se sont apaisées entre voisins, au-delà des intentions du programme national pour l'unité et la réconciliation. Il s'agira aussi de savoir ce que pensent les rescapés du



D. Boitaud Mazaudier et B. Boris Diop lors d'une conférence à l'IUT Bordeaux-Montaigne, organisée par les étudiants en Métiers du livre. - Photo : Cie Uz et Coutumes

fait de jouer cela. Tout ce qui va être dit à l'intérieur de ces groupes va être enregistré et nous allons écrire un spectacle à partir de ces paroles avec Boubacar Boris Diop et Carole Karemera. Il devrait s'intituler *Ici et maintenant* et sera créé avec huit comédiens français et huit comédiens rwandais. Nous allons aussi lancer un programme de formation à l'université de Kigali intitulé « Art, mémoire & espace public ».

S.G. – On parle souvent de restitution en fin de résidence. Qu'est-ce qu'on restitue aux personnes avec lesquelles l'on a travaillé ?

D.B. – Beaucoup de rescapés nous ont demandé de transmettre tout ce qu'ils ont accepté de nous dire. Dans ce type d'aventure, la notion de restitution prend un sens particulier même si, dans une création artistique, on restitue ce que l'on veut. Pour ma part, je n'en ai pas fini avec toutes ces histoires. Il y a cette phrase dans *Murambi, le livre des ossements* : « Avait-on cru en agissant ainsi qu'il manquait aux morts de Murambi le petit rien qui en faisait des êtres humains, avait-on cru qu'il leur manquait une âme ou quelque chose du genre ? » Je crois que mon engagement est là. Il y a tellement eu mégarde sur ce qu'est un être humain... Plus qu'une restitution, il y a un besoin fondamental de réparation.



www.uzetcoutumes.com

1. *Murambi, le livre des ossements*. Roman de Boubacar Boris Diop, éditions Zulma, 2011.

www.zulma.fr/livre-murambi-le-livre-des-ossements

2. <http://europe-international.aquitaine.fr>

Comme une botte de sept lieux...

Par **Élodie Dupau, traductrice**

Mon premier séjour au CITL s'est déroulé de novembre 2011 à janvier 2012, dans le cadre de la Fabrique des traducteurs. Cette résidence-formation de deux mois et demi était assortie d'une bourse du CNL et du projet de traduction d'un recueil de nouvelles de Mário de Carvalho, *Chroniques de l'impasse des Géraniums* (éditions In8, 2012). À la Fabrique, j'allais travailler et cohabiter avec cinq collègues, débutants eux aussi, et trois tandems de deux tuteurs, des traducteurs expérimentés qui devaient nous « guider » dans l'apprentissage de l'art de la traduction. C'est donc avec un mélange d'appréhension et d'excitation que j'ai passé début novembre la petite porte voûtée du collège, côté cloître.

Mais cette appréhension a vite disparu...

Dans le cadre de la Fabrique, nous habitons, les six « fabricants », dans des studios et T3 à deux pas du collège, nos tuteurs étant logés au CITL. Cette « convivence » était intense : nous partagions logement, repas, travail, pauses, promenades, courses alimentaires. Une aventure de vie ponctuée d'éclats de rires et à l'origine d'une relation forte et durable entre certains d'entre nous.

Très vite, les séances de travail ont démarré à la bibliothèque, à un rythme soutenu : nous nous réunissions tous les jours en sessions collectives, guidés par nos remarquables tuteurs, ou bien seul à seul avec l'un d'eux, ou encore avec un collègue ; il y avait aussi des temps pour travailler seul sur son propre texte.

Cette approche d'un même texte à plusieurs suscitait souvent débats et remue-méninges, toujours dans une ambiance de bienveillance et d'entraide, pour démêler un problème, trouver un jeu de mots, rendre l'effet de l'original. Les divergences, au même titre que l'unanimité et les concessions, étaient bénéfiques : faire des choix, les justifier, mettre des mots sur des ressentis, prendre position, entendre que ceci « marche » et pas cela, voir que l'on s'est trompé, voir qu'il y a plusieurs solutions, voir par les yeux d'un autre, chercher, seul ou à plusieurs, sont des situations qui font progresser. Les rencontres avec les professionnels (éditeurs, traducteurs) apportaient d'autres éléments sur la réalité du métier.

Et puis il y a le lieu : au CITL règne une atmosphère conviviale et joyeuse, tranquille. L'âme du lieu donne une inspiration, porte à la concentration et à la quiétude. Dans la bibliothèque aux hauts plafonds et aux poutres apparentes, ouverte 24 heures sur 24, il fait bon faire des recherches, traduire, déguster un ouvrage à lire. À l'étage du dessus, la cuisine ouverte sur le grand salon est un lieu propice aux rencontres et aux découvertes culinaires. La longue table invite aux repas où chacun y va de sa spécialité et les discussions, rires et chants vont bon train. Enfin la terrasse, accrochée

au ciel arlésien, offre de jolis couchants et de belles occasions d'être dehors... tout en étant dedans.

Le CITL permet à la fois cet « être en soi » et en son texte et cet élan vers l'autre. On s'y sent comme dans un cocon, dans une bulle d'espace-temps ouverte sur le monde, grâce aux rencontres livresques et humaines que l'on y fait – il y a les collègues résidents venus des quatre coins du monde bien sûr, mais aussi la formidable équipe du CITL.



Scène de travail au CITL - Photo : CITL

La Fabrique a été pour moi une sorte de botte de sept lieux : en très peu de temps j'ai appris à prendre du recul sur un texte, gagné en confiance, assurance, prudence et humilité, développé mon goût pour l'art de la traduction et ses défis.

La voie s'est ouverte. Deux projets se sont présentés peu après : la traduction d'un conte des Indiens Maxakali (Brésil) et le projet *Levée d'encre !* dans lequel sept traducteurs issus de différentes Fabriques exploraient « leurs » littératures respectives pour y trouver de jeunes voix méditerranéennes, les traduire et les donner à entendre – une expérience d'une richesse inouïe.

S'ensuivit la traduction de romans, albums jeunesse, textes pour des revues. L'obtention de deux bourses, l'une d'écriture, l'autre de création-médiation, avec résidence au CITL et animation d'ateliers de traduction en lycée. La participation à des manifestations autour de la traduction (rencontres, lectures). Le dernier ouvrage en date est un guide nature pour enfants, dont j'ai réalisé la traduction et l'adaptation.

Grâce au CITL et à la Fabrique j'ai rencontré des gens formidables, tissé des amitiés fortes, constitué un réseau professionnel, acquis de l'expérience, trouvé la force d'embrasser la traduction littéraire, changé de vie. Gratitude et joie, voilà les mots qu'ils m'inspirent.



Installée dans les Landes, Élodie Dupau est traductrice littéraire de romans, nouvelles, livres de jeunesse, articles et essais portugais ou brésiliens. En parallèle, elle enseigne la traduction au Centre européen de traduction littéraire de Bruxelles et est lectrice pour diverses structures éditoriales.

Une expérience humaine inoubliable

Par Serge Legrand-Vall, auteur

La Part du requin est un projet d'écriture qui a suivi la parution de mon premier roman : *Les Îles du santal*, dont le théâtre est Nukuhiva, une des îles de l'archipel des Marquises, dans l'océan Pacifique.

Ce premier ouvrage, paru en 2011 aux éditions bordelaises Elytis, traitait de la rencontre d'un équipage français avec les tribus marquisiennes, au début du XIX^e siècle. Contact empreint d'attirance, d'étrangeté et de poésie, et qui pourtant portait en germe une catastrophe humaine et culturelle.

C'est à la suite de sa parution que j'ai été invité au festival de culture marquisienne qui se tient tous les quatre ans dans l'archipel.

J'avais déjà à ce moment-là le projet d'écrire un second roman sur le drame marquisien.

Un roman qui mettrait en scène l'annexion de l'archipel par l'escadre de Dupetit-Thouars en 1842, sous le regard réprobateur d'un matelot déserteur américain : Herman Melville. Ce projet d'écriture impliquait que je séjourne sur les lieux, de l'autre côté du monde. L'obtention de l'aide à la mobilité internationale des artistes et auteurs aquitains l'a rendu possible. La trame de ce nouveau roman dans ma valise, je me suis donc envolé en décembre 2011 pour une résidence d'écriture et d'immersion culturelle, pendant le Festival des arts des Marquises (*Mata-vaa o te Henua Enana*).

Ce séjour a été passionnant à tous points de vue.

Il m'a fait rencontrer les descendants des anciens Marquisiens (2 % de survivants de la population originelle en 1920). Peuple qui a lutté avec acharnement pour ne pas oublier complètement sa culture, l'a fait revivre, l'a réinventée, pour retrouver la fierté d'être ce qu'il est, à travers ce festival.

J'ai vécu dans une famille locale pendant tout mon séjour. Place inestimable qui m'a fait appréhender avec sensibilité la perception insulaire de l'histoire, la façon de vivre dans cet environnement très particulier, la dichotomie entre l'omniprésente religion catholique et la renaissance de la culture ancestrale.

J'ai assisté aux danses collectives traditionnelles sur des places de fêtes historiques restaurées, avec toute l'intensité et le *mana* (force magique) qui s'en dégageait.

Il n'était pas difficile, la nuit, à la lumière des torches, dans les parfums de *monoï* et de pâte de roucou qui enduisaient les danseurs, devant le spectacle de danses lascives ou guerrières, de ressentir les émotions des navigateurs du XIX^e siècle.

J'ai appris mille détails sur la vie quotidienne, les façons de se déplacer, de se nourrir et de sociabiliser. J'ai parcouru ce monde complexe et exigu de 25 km sur 15, montagne escarpée plongeant dans l'océan, creusée de profondes baies et de vallées encaissées.

J'y ai enfin fait des rencontres multiples de passionnés de ces îles, ethnologue, botaniste, tatoueur, linguiste, venus le temps du festival. Mais aussi de spécialistes locaux, dépositaires de la mémoire.

En ce qui concerne ma production littéraire, cette résidence d'écriture a profondément influencé l'orientation de l'histoire que j'avais imaginée. Elle m'a apporté à la fois de la puissance et de la nuance. De la justesse dans l'approche psychologique, dans la

matière même de ce qu'a été ce contact explosif entre deux civilisations, aujourd'hui étroitement imbriquées.

Je suis revenu de cette résidence, expérience humaine inoubliable, avec un cahier rempli d'idées, de croquis, de descriptions et de notes. Des photos, des objets, des adresses mail et des numéros de téléphone. Il m'a fallu ensuite deux ans et demi pour écrire le livre. Ce roman doit à ma résidence d'écriture toute son incarnation, la justesse du regard insulaire sur les Blancs d'alors, sa façon d'épouser l'île et d'en faire un personnage à part entière.

Les amitiés que j'ai nouées sur place ont joué pleinement leur rôle au

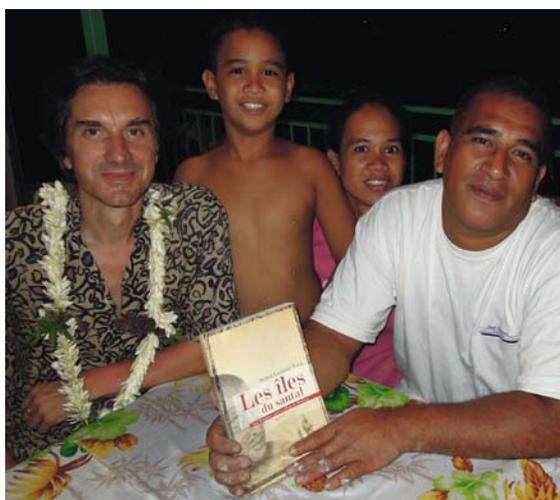
cours de l'écriture. J'ai sollicité mes contacts pour de multiples renseignements, avis et précisions. J'ai même fait relire à certains mon manuscrit achevé.

La Part du requin s'est enrichi de tous les éléments collectés pendant mon séjour, mais il doit beaucoup également aux apports bienveillants de mon réseau polynésien.

Après sa parution, celui-ci a démontré son importance : j'ai été invité à présenter le livre à la Délégation de la Polynésie française à Paris. La communauté marquisienne exilée aux premiers rangs. Haere Po, éditeur/distributeur à qui j'avais rendu visite lors de mon escale à Tahiti, a proposé de distribuer ce livre en Polynésie, apportant ainsi un soutien précieux à mon éditeur Elytis.

Conséquence directe de ces relations, j'ai aussi pu rencontrer une traductrice néo-zélandaise spécialiste de la culture maorie qui a manifesté son intérêt pour le livre.

Enfin, l'année 2016 sera celle d'une grande exposition sur les Marquises, au musée du quai Branly à Paris. *La Part du requin* a rejoint dans ce cadre la médiathèque du musée.



De gauche à droite : Serge Legrand-Vall et sa famille d'accueil - DR



1. La Région Aquitaine a mis en place en 2009 un dispositif d'aide à la mobilité internationale des artistes et des créateurs aquitains, en concertation avec les agences culturelles régionales : Oara, Écla Aquitaine, Frac Aquitaine, et la Délégation aux affaires européennes et internationales de la région.

□ L'ARGENT DES RÉSIDENCES

LA PHILANTHROPIE EN RÉSIDENCE

Propos recueillis par Hervé Pons-Belnoue

HAUT LIEU PATRIMONIAL SITUÉ À TOURTOUR DANS LE HAUT VAR, LE DOMAINE DES TREILLES APPARTIENT À LA FONDATION DU MÊME NOM, DONT LES MISSIONS SONT DÉDIÉES AUX ARTS ET À LA CONNAISSANCE. RENCONTRE AVEC ANNE BOURJADE, SA DIRECTRICE.

Hervé Pons-Belnoue – *Quelle est la philosophie de la Fondation des Treilles, dont vous êtes la directrice ?*

Anne Bourjade – La Fondation des Treilles, qui porte le nom du lieu-dit où est situé son domaine varois, a été créée par Anne Gruner Schlumberger. La fondatrice a consacré une partie de sa fortune personnelle à cette œuvre, certainement son œuvre majeure parmi les nombreuses actions de mécénat qu'elle a réalisées. La fondation a pour principal objet l'accueil de séminaires et de séjours d'études et de recherches pluridisciplinaires dans tous les domaines de la connaissance.

Puis, reprenant des formes d'accueil qui existaient du temps de la fondatrice, décédée en 1993, la fondation a, plus récemment, créé des séjours de plus longue durée sous forme de résidences. Nous organisons ainsi des résidences pour écrivains et photographes. Les artistes sont accueillis au domaine sur une période pouvant aller d'un à huit mois, période pendant laquelle ils sont rémunérés à hauteur de 2 650 euros par mois. Nous sommes, à cet égard, assez proches du fonctionnement de la Villa Médicis.

H.P.-B. – *Quelles sont des conditions de ces résidences ?*

A.B. – Les auteurs sont tenus d'écrire leur ouvrage pendant leur séjour au domaine. En revanche, les photographes, qui disposent sur place des moyens techniques nécessaires (laboratoire argentique et numérique), peuvent ne séjourner qu'un mois sur le domaine pour réaliser leurs tirages, le reste de la résidence pouvant se passer « hors les murs » dans un pays ou une région de leur choix selon leur projet.

Le prix de résidence d'écriture s'adresse à des écrivains ayant déjà publié et tous les genres, dans toutes les disciplines, sont admis : fiction, essai, pièce de théâtre...

La résidence de photographie doit porter sur le thème méditerranéen, dans tous ses aspects : sociologique, architectural, paysager, culturel... et s'adresse le plus souvent à de jeunes professionnels.

H.P.-B. – *Comment les auteurs et artistes sont-ils éligibles à ces prestigieuses résidences ?*

A.B. – Il y a deux jurys spécifiques, un pour les auteurs, l'autre pour les photographes. La sélection se fait en deux temps, car nous recevons beaucoup de candidatures. En séance finale, chaque jury nomme deux ou trois lauréats par an.

H.P.-B. – *Qui sont ces jurés ? Comment définissent-ils leurs choix ?*

A.B. – Le jury est composé de personnalités qualifiées pour chacun des deux prix. Par exemple, pour la littérature, le jury, présidé par Philippe Raynaud, professeur à Paris II et administrateur de la fondation, est actuellement composé d'universitaires, d'écrivains et de critiques littéraires. Le jury photo, présidé par Laura Serani, l'ancienne directrice du département de la photo à la Fnac, réunit, outre un administrateur de la fondation, un cinéaste, une metteuse

en scène de théâtre et directrice d'un Centre dramatique national, une photographe réalisatrice, un collectionneur, un directeur d'école d'art. La liste des membres du jury figure sur le site de la fondation :

<http://www.les-treilles.com>

Les choix de ces deux jurys n'obéissent pas à une philosophie univoque. C'est la qualité d'écriture ou, pour la photographie, la qualité artistique qui prime ainsi que l'intelligence du projet et de la démarche.

H.P.-B. – *Comment la Fondation des Treilles est-elle financée ?*

A.B. – Seuls les revenus de la fortune de notre fondatrice nous permettent de vivre. Nous ne faisons pas appel aux fonds publics. Par ailleurs, comme dans toute fondation reconnue d'utilité publique, des représentants de l'État siègent au conseil d'administration et nous sommes soumis à des règles et contrôles comptables très stricts.

H.P.-B. – *Tentez-vous de fédérer des mécènes ou d'autres partenaires autour de ces projets de résidence ?*

A.B. – Dans le contexte économique actuel, ce n'est pas simple, chacun se recentrant sur ses propres projets. Il n'est donc pas aisé de trouver des mécènes au sens propre, susceptibles d'apporter des moyens financiers. Néanmoins, nous essayons de tisser des partenariats, fondés sur l'échange de services et de compétences. C'est déjà le cas pour la photographie, où nous sommes en relation avec une association dirigée par des photographes reconnus, et nous nous efforçons de mettre en place un réseau plus large de partenaires pour pouvoir, à l'avenir, suivre et accompagner mieux encore les créateurs après leur passage chez nous.



www.les-treilles.com



Domaine des Treilles - DR

UN JARDIN SECRET

Propos recueillis par Elsa Gribinski

L'ÉCRIVAIN BORDELAIS MARC PAUTREL A ÉTÉ ACCUEILLI DEUX MOIS AU DOMAINE DES TREILLES AU PRINTEMPS DERNIER. IMPRESSIONS MÉDITERRANÉENNES D'UNE RÉSIDENCE PAS TOUT À FAIT COMME LES AUTRES.

Elsa Gribinski – Être accueilli et soutenu dans son activité d'écriture par une fondation privée modifie-t-il en soi l'appréhension de la résidence et l'expérience qui s'y vit ?

Marc Pautrel – Pas vraiment. Les lieux et les conditions d'accueil changent, mais l'écriture reste toujours aussi imprévisible. Que l'institution soit privée ou publique, demeure ce qui est le grand bénéfice des résidences : l'accélération des mutations personnelles, à la fois en raison des lieux de vie exceptionnels et en raison des gens rencontrés, ce qui peut inclure autant des rencontres intellectuelles qu'amicales ou même sentimentales. On y vit plus fort : un mois en résidence vaut six mois de vie quotidienne chez soi. C'est une expérience que je conseille : partir en résidence, c'est s'arracher à soi pour mieux se découvrir ailleurs.

E.G. – L'initiative privée, le mécénat, en soi, c'est important ?

M.P. – Depuis une vingtaine d'années, le périmètre de l'État recule constamment et il y a de moins en moins d'argent public pour soutenir la culture. Les auteurs sans succès commercial, comme moi, sont donc obligés d'aller chercher l'argent ailleurs, dans le privé. En passant du public au privé, on change d'échelle, les contraintes financières disparaissent ou du moins diminuent fortement. Du point de vue financier, c'est le prix littéraire accordé par la Fondation des Treilles qui m'a permis de vivre pendant six mois, un montant presque quatre fois supérieur à ce que, par exemple, je reçois pour la résidence publique de l'Institut français de Jérusalem pour la même durée. Hélas, en France, il y a peu de soutiens privés pour un écrivain, alors que les sommes en jeu sont assez modestes en comparaison d'autres formes d'art comme le cinéma. Pour parler concrètement, un roman « coûte » le prix de la survie de son auteur pendant un an, soit dans mon cas un budget annuel d'environ 8 000 euros. C'est beaucoup moins que le soutien nécessaire à une compagnie de théâtre ou de danse !

E.G. – Cet aspect financier est-il également sensible dans le cadre et le mode de la résidence ?

M.P. – En comparaison des résidences publiques que j'ai faites, on trouve aux Treilles beaucoup plus de confort de vie et d'outils de travail : espace, silence, personnel (cuisiniers et femmes de ménage), bibliothèque et même une collection privée d'œuvres d'art et de manuscrits.

Par ailleurs, la résidence n'implique aucune obligation pour l'auteur :

pas de rencontre avec le public ou les lycées, c'est 100 % du temps qui est consacré à l'écriture. Tant et si bien que j'ai réussi à achever deux livres, le roman *Ozu* sur lequel je travaillais depuis ma résidence au Japon dans le cadre des Missions Stendhal, et qui est paru en août dernier aux éditions Louise Bottu, et le roman *Une jeunesse de Blaise Pascal* qui paraît en janvier 2016 chez Gallimard.

E.G. – *Ozu* s'est donc écrit dans des lieux différents : quelle est l'influence du cadre sur un texte ?



Marc Pautrel - Photo : Bruce Milpied

M.P. – Quand il s'agit d'écrire au présent, je ne m'appuie que sur le langage. L'écriture en soi n'est pas localisable, elle n'est que le fruit d'une accumulation de voyages, chaque résidence d'auteur est la pierre, parfois angulaire, d'un plus vaste édifice.

E.G. – Au-delà de l'investissement financier, l'engagement privé n'est-il pas aussi un engagement intellectuel et humain qui, aux Treilles, se traduit par des choix spécifiques ?

M.P. – En effet, de par la transdisciplinarité de ses activités, la Fondation des Treilles permet à l'auteur en résidence de rencontrer les participants aux séminaires organisés sur place, des biologistes, des médecins, des historiens, ainsi que les chercheurs accueillis individuellement en séjour d'étude. Ce sont des gens qu'un écrivain a rarement l'occasion de rencontrer.

E.G. – Qu'est-ce qui, aux Treilles, caractériserait pour vous l'esprit des lieux ?

M.P. – L'organisation de l'espace : le Domaine des Treilles est immense, des vallons, des collines, des milliers d'oliviers, de cyprès et de pins, et, malgré les apparences de spontanéité naturelle, le domaine a été aménagé par un architecte paysager et entretenu depuis dans le respect du projet initial. Je dirais qu'il s'agit d'un *jardin secret*, au sens propre, mais aussi au sens figuré : ceux qui séjournent ici font croître en eux une partie d'eux-mêmes qu'ils ignoraient, c'est un lieu pour faire grandir les esprits, qu'ils soient scientifiques ou artistiques. L'horizon y est partout : le massif des Maures, la montagne Sainte-Victoire, par beau temps la Méditerranée. Le regard n'y a pas de limite, comme la réflexion. Aux Treilles, la nature est une machine à penser.



CICLIC ANIMATION, MODÈLE DE COOPÉRATION ET MODÈLE « ÉCONOMIQUE »

Propos recueillis par Olivier Desmettre

CICLIC EST L'AGENCE RÉGIONALE DU CENTRE POUR LE LIVRE, L'IMAGE ET LA CULTURE NUMÉRIQUE, SITUÉE À CHÂTEAU-RENAULT (INDRE-ET-LOIRE). ELLE A CRÉÉ IL Y A QUINZE ANS, INTÉGRÉ À SON PÔLE CINÉMA ET AUDIOVISUEL, UN DISPOSITIF D'AIDES SPÉCIALEMENT DÉDIÉES AU FILM D'ANIMATION ET ACCUEILLAIT DÉJÀ DES RÉSIDENCES DANS SES LOCAUX. TROP À L'ÉTROIT DANS CET ESPACE, IL FALLAIT ENVISAGER UN DÉMÉNAGEMENT, LEQUEL NE POUVAIT SE FAIRE SANS PENSER AUSSI L'ÉVOLUTION DU PROJET.



Ciclic animation - Photo : Ciclic

Installé dans d'anciennes écuries militaires, à Vendôme (Loir-et-Cher), inauguré en septembre 2015, Ciclic animation est à la fois un studio de fabrication et un lieu culturel. Philippe Germain est le tout récent directeur de Ciclic ; Éric Réginaud, qui y travaille depuis quinze ans, le responsable du lieu.

Olivier Desmettre – *Quelles sont les raisons qui ont motivé la création de Ciclic animation et les réflexions qui l'ont accompagnée ?*

Philippe Germain – Le projet a mûri depuis quinze ans, puisque Ciclic a d'abord développé une politique de soutien aux œuvres, en même temps qu'elle a créé un éclairage sur le cinéma d'animation par la mise en place du studio animation à Château-Renaud. Un dispositif avec une aide à la production et à l'accueil de films, venant de tous les horizons, qui s'est alors progressivement développée. Puis nous nous sommes rendu compte que les conditions d'accueil des équipes, bâtiment et studios, ne correspondaient plus aux évolutions et aux besoins de la filière.

Cette création de Ciclic animation n'est donc pas « hors sol », elle s'appuie sur cette longue existence et une évaluation de nos dispositifs, en même temps que sur une reconnaissance de notre travail au niveau international.

Le principe d'aménagement sur un nouveau lieu a donc été posé, avec des espaces mieux adaptés, à la fois pour la création des œuvres, l'accueil des artistes et du public.

Cette proximité de Vendôme avec Paris devient aussi un atout logistique qui permettra de développer une économie de filière sur la

région Centre-Val de Loire, pour accueillir par exemple de la post-production ou des entreprises dédiées à l'Internet, qui viendraient s'appuyer sur la politique menée ici en faveur de la création.

O.D. – *Ciclic a fait aussi le choix, dès 2014, d'augmenter son soutien à cette filière du cinéma d'animation, une manière annoncée d'anticiper l'ouverture de ce nouveau lieu. Quels sont là encore les constats qui ont conduit à ce renforcement, quels sont ces nouveaux dispositifs et leurs objectifs ?*

Éric Réginaud – Nous savions devoir aider plus de films, ayant de plus en plus de demandes. Il fallait ainsi renforcer le montant (porté à 50 000 euros) des aides aux courts-métrages, pour les rendre significatives et éviter le saupoudrage ; créer de nouvelles aides au développement, phase dont le coût est très cher, pour les longs-métrages et les films de télévision ; enfin, permettre aux étudiants sortis des écoles d'animation, souvent obligés d'aller très vite vers des activités alimentaires, de développer des projets personnels par l'octroi d'une bourse d'écriture. Accueillis un mois, ils profiteront des services de la résidence pour conforter leurs orientations.

P.G. – Même si le lieu s'appelle Ciclic animation, ce que je ne souhaite pas c'est une évolution vers un soutien, par la Région et son agence, tourné uniquement en direction du cinéma d'animation. Aujourd'hui, Ciclic va continuer à développer ses aides à tous les genres de films. Il n'y a pas de volonté de réorienter ses fonds d'aides à la création. Mais des dispositifs nouveaux sont mis en

place, telle cette bourse post-études, en partenariat avec la Poudrière², sorte de chaînon manquant entre l'école et la vie professionnelle. Ici, par exemple, il ne s'agit pas d'une réorientation massive vers l'animation, mais d'une requalification des aides, avec un meilleur accompagnement, là où il y a peut-être des besoins pour le secteur. Une couleur représentative de notre palette en matière d'aides à la création, qui dépassent largement le seul secteur de l'animation.



Atelier - Photo Ciclic

O.D. – Quelles sont les valeurs ajoutées de Ciclic animation pour les artistes ?

P.G. – Plateaux de tournage, conditions d'accueil, lieux de résidences sont de grande qualité. C'est un projet adapté à la réalité du secteur et de nos interventions. Nous avons fait une journée de présentation aux professionnels de l'animation, tous convaincus par le site. Et, surtout, notre carnet de « commandes » est plein ! Car c'est un modèle économique qui s'est bâti à partir de ce lieu, intéressant à mettre en avant en ces temps de réduction des budgets culturels. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans le soutien des pouvoirs publics : la Région Centre-Val de Loire, qui a mis dans l'investissement presque 1,5 million, sur un budget global de 2 millions ; des fonds européens avec le Feder¹ ; de la Communauté de communes des pays de Vendôme ; du ministère de la Culture, avec la Drac. Une vraie coopération intercollectivité qui est à signaler. C'est aussi l'exemplarité du modèle de l'agence Ciclic, établissement public de coopération culturelle, qui réunit les pouvoirs publics et les professionnels afin d'organiser une réflexion sur le développement d'une politique sur un territoire donné.

Ciclic animation n'aurait pu voir le jour sans la mise en place de ce modèle de coopération. Il a un budget identifié, de 200 000 euros environ, avec ses modalités d'intervention, mais il fait partie, comme tous les pôles³, de l'agence Ciclic. Son fonctionnement a été anticipé et un certain nombre de postes ont été redéployés sur le site, de manière cohérente, en fonction des nouveaux besoins. Et il fonctionne aussi selon un modèle « économique », par des retombées via l'accueil des résidences qui sont d'environ 150 000 euros.

« ...il ne s'agit pas d'une réorientation massive vers l'animation, mais d'une requalification des aides, avec un meilleur accompagnement... » P. Germain

E. R. – Les aides sont apportées aux différents projets et versées aux sociétés de production. Ensuite, quand les équipes viennent à Vendôme, elles paient un forfait de location et nous mettons à leur disposition des espaces de travail adaptés à leurs besoins (tournage volume, open space 2D, décoration, menuiserie, bancs-titres, production, etc.) et des logements (quatre appartements). L'idée n'est bien sûr pas de récupérer la totalité de la subvention, mais cela nous permet de renouveler le parc matériel, afin demain de satisfaire au mieux les besoins. Les premiers résidents de Ciclic animation sont arrivés en juillet et, sur un an, viendront une douzaine d'équipes différentes. Six peuvent travailler en même temps, mais entre quatre et cinq seront ensemble le plus souvent.

O.D. – Et pour le public, alors que le lieu entame une programmation culturelle avec pour thème ambitieux « Changer le monde » ?

P.G. – Ciclic est une structure dédiée à la création, mais aussi à l'animation culturelle et à la diffusion des œuvres sur le territoire. Il était donc intéressant, comme « prototype » de l'action culturelle, de créer un lieu ayant une double vocation : création-transmission et animation. Une volonté de prolonger, sur un lieu fixe, tout le travail d'éducation et de diffusion de la culture cinématographique mené jusqu'à présent par Ciclic sur la région.

Ciclic animation a donc cette double identité : site de création, et, à terme, de développement d'une filière professionnelle sur la région ; et aussi, ce qui est assez inédit, site dédié à l'animation, en direction de Vendôme et de ses environs, avec des programmations trimestrielles et thématiques, dans la salle de cinéma et la salle d'expositions, des rencontres avec les artistes en résidence, etc. Une vraie porosité entre création et diffusion, dans un lieu fixe. Une première pour une structure jusqu'alors plutôt nomade dans ses interventions.

Pour autant, Ciclic animation n'a pas une vie propre, son programme s'inscrit dans la politique globale de l'agence, en coopération avec son pôle diffusion. Ainsi « Changer le monde » est aussi le titre du programme de courts-métrages diffusés dans le cadre de l'opération Lycéens et apprentis au cinéma, proposée par ailleurs. Cette défense des missions de service public, en soutenant et transmettant les œuvres au plus près des territoires et des publics, est très liée à mon engagement et à mon parcours⁴. Et c'est ce qui a motivé mon désir de prendre la direction de Ciclic. Une volonté de dire que la culture fait partie intégrante d'un projet politique et qu'elle doit arriver au plus près des citoyens.



1. Fonds européen de développement régional.

2. École du film d'animation de la Poudrière, à Bourg-lès-Valence.

3. Au nombre de huit.

4. Philippe Germain a dirigé précédemment l'Agence du court-métrage, mais il est à l'origine de la création du studio animation de Ciclic.

CHÈRES RÉSIDENCES !

Propos recueillis par Sébastien Gazeau

LA RÉCENTE RÉFORME DES DISPOSITIFS D'AIDES DU CENTRE NATIONAL DU LIVRE OFFRE L'OCCASION DE REVENIR PLUS EN DÉTAIL SUR LES BOURSES DE CRÉATION ET DE RÉSIDENCE QU'IL ACCORDE CHAQUE ANNÉE. FLORABELLE ROUYER, CHEF DU DÉPARTEMENT DE LA CRÉATION, EN EXPLIQUE LES MODALITÉS, LES EFFETS, LES ENJEUX. ET REDIT L'ATTACHEMENT DE L'INSTITUTION AUX RÉSIDENCES D'AUTEUR.

Sébastien Gazeau – *Quelles différences existe-t-il au CNL entre bourses de création et bourses de résidence ?*



F. Rouyer - Photo : S. Sassi

Florabelle Rouyer – Il faut d'abord avoir à l'esprit que le dispositif des résidences du CNL est conçu en complémentarité avec les bourses de création, ce qui explique les modalités contraignantes de ce dispositif et le peu de demandes qu'il suscite [une cinquantaine par an, dont les deux tiers environ sont acceptées, NDLR]. Les bourses de création permettent aux auteurs de se consacrer à 100 % à l'écriture, sans contrepartie autre que de faire avancer leur projet. Le CNL leur offre ainsi du temps et la possibilité de se dégager d'autres activités. Le principe est le même pour les résidences, mais doublé d'une participation obligatoire à un programme de rencontres et d'une immersion pour un temps donné dans un autre environnement. Le temps consacré aux rencontres est défini très précisément et en collaboration avec l'auteur. Il ne doit pas dépasser 30 % du temps global de la résidence, le reste devant être réservé au travail d'écriture personnel. Ce dispositif intéresse donc des auteurs qui peuvent faire cette démarche, car elle demande un certain engagement et une organisation par rapport à sa vie personnelle.

S.G. – *Quels sont les critères d'attribution de ces bourses ?*

F.R. – La qualité de l'œuvre antérieure, du projet d'écriture qui fait l'objet de la demande et la situation personnelle de l'auteur, notamment financière, même si ce n'est pas un critère prioritaire. Pour les bourses de résidence s'ajoutent des critères liés à la résidence elle-même, aux raisons qui expliquent qu'une structure souhaite tel auteur, au programme de rencontres proposé, à l'organisation générale de la résidence, aux capacités du porteur de projet à la mener à bien. C'est un dispositif parfois un peu difficile à appréhender car il concerne à la fois le porteur de projet et l'auteur, mais il donne lieu à une aide accordée exclusivement à ce dernier.

S.G. – *À quoi correspond cette répartition du temps, 70 % pour l'écriture, 30 % pour les rencontres ?*

F.R. – Elle correspond à un équilibre qui a semblé juste aux yeux de tous les professionnels concertés sur ce sujet. La répartition 50/50 qui faisait référence avant 2005 revenait parfois à transformer l'écrivain en animateur socioculturel. Il fallait lui préserver un temps plus important pour écrire. Dans le cadre de notre réforme des aides de janvier 2015, nous avons traduit ces 30 % en un nombre précis d'heures de rencontres, ce qui répondait à une demande des auteurs et des porteurs de projets. Il me semble que nous avons abouti à un cadre qui protège à la fois les auteurs et les structures accueillantes. Par ailleurs, cette priorité donnée au

temps de création permet que la bourse soit assimilée à un droit d'auteur, ce qui est un avantage pour les auteurs, comme pour ceux qui les rémunèrent, surtout s'ils sont affiliés à l'Agessa.

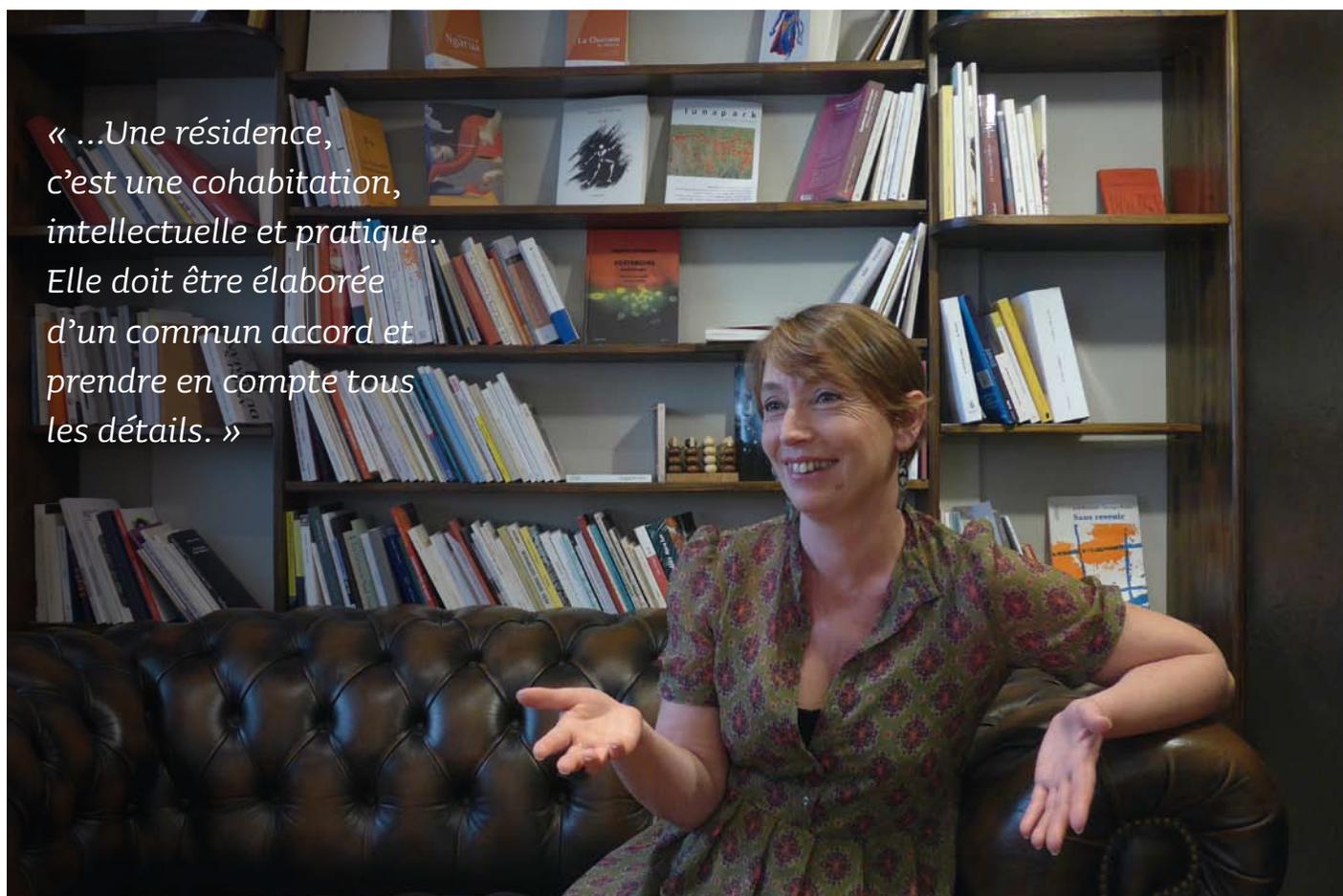
S.G. – *Quelles ont été les modifications apportées aux dispositifs de bourses de création et de résidence par la réforme des aides du CNL ?*

F.R. – Des modifications très marginales, en réalité. Pour les bourses aux auteurs, on a par exemple assoupli les délais de carence en passant à trois ans quelle que soit l'aide demandée, et à cinq ans pour une année sabbatique. Concernant les bourses de résidence, il avait été envisagé un temps de les supprimer compte tenu de la faiblesse du nombre de demandes, des contraintes du dispositif et de notre difficulté parfois à maîtriser finement les enjeux territoriaux liés aux projets présentés. Mais cette proposition de suppression, discutée dans le cadre de la concertation menée en 2014 avec les professionnels, a été rejetée, notamment par les auteurs et les SRL¹. Les Régions ont notamment expliqué que ce dispositif était important car il permettait à la fois d'inciter les auteurs à rencontrer d'autres publics et d'autres territoires mais aussi d'accompagner des politiques culturelles locales. Par ailleurs, ce dispositif permet d'encourager une forme de résidence qui laisse de la place à l'auteur en soutenant fortement la création et qui est exigeante sur le plan des rencontres. À ce titre, il semble faire référence.

À l'issue de ces débats, nous avons donc reconsidéré cette aide et aménagé ses modalités pour susciter plus de demandes. Nous étions avant sur des résidences allant de 2 à 6 mois, elles seront désormais comprises entre 1 et 3 mois. Nous avons gardé deux idées qui nous sont chères : celle de l'éloignement géographique et celle de la continuité, afin de favoriser les expériences d'immersion longues. Les auteurs qui sollicitent ce dispositif en connaissent les conditions et sont prêts à faire cette expérience. Pour la structure et le territoire qui les accueillent, c'est une présence durable qui, au-delà des rencontres organisées, laisse toujours une trace sur laquelle peuvent se construire d'autres projets.

S.G. – *Certains auteurs disent qu'une résidence a aussi une valeur symbolique en leur offrant la possibilité d'avoir une place reconnue dans une ville...*

F.R. – Je peux tout à fait comprendre cela. Cela dit, les expériences et les attentes sont très différentes d'un auteur à l'autre. Certains sont sensibles à une telle reconnaissance, d'autres voient la résidence comme un havre de paix pour travailler dans la plus grande tranquillité, d'autres vont être plus sensibles à l'environnement. Je me souviens des propos d'Olivier Bleys, dans un supplément que *Lettres et images d'Aquitaine*² avait consacré à ce sujet, où il disait que la résidence peut être le lieu de tous les bonheurs mais aussi de toutes les déconvenues ! C'est pour cela que je dis souvent qu'une résidence doit être la rencontre de deux désirs, sinon ça ne fonc-



« ...Une résidence, c'est une cohabitation, intellectuelle et pratique. Elle doit être élaborée d'un commun accord et prendre en compte tous les détails. »

Florabelle Rouyer - Photo : CNL

tionne pas. Une résidence, c'est une cohabitation, intellectuelle et pratique. Elle doit être élaborée d'un commun accord et prendre en compte tous les détails. Ce doit être un vrai projet, pas de l'hôtellerie. Ceci dit, une résidence est aussi l'assurance d'un revenu pour un auteur, ce qui peut parfois l'empêcher de mesurer l'engagement qu'elle lui demande.

S.G. – *Les délais de carence entre les aides accordées ont-ils pour objectif d'éviter que certains auteurs ne deviennent des professionnels de la résidence ?*

F.R. – Les délais de carence existent pour que les aides ne reviennent pas toujours aux mêmes. Et parce que l'aide publique ne peut pas être récurrente. Nos délais de carence prennent d'ailleurs en compte tout type d'aide publique, même celles qui ne proviennent pas du CNL. C'est une question d'équité, mais aussi de contraintes budgétaires. Nous sommes obligés de faire en fonction de nos moyens d'intervention. Par ailleurs, il serait dangereux de laisser penser aux auteurs qu'ils peuvent vivre de ce type d'aides, car c'est faux.

S.G. – *Quel impact représente les aides du CNL pour les auteurs ?*

F.R. – La bourse d'écriture, quand elle est obtenue bien sûr, est quasiment toujours prise comme une chance inouïe. Elle permet d'offrir du temps pour se consacrer à sa propre création. Elle se double d'une reconnaissance des pairs, puisque les commissions sont composées de professionnels du livre et d'auteurs. C'est

une fierté, la confirmation qu'on est sur la bonne voie. Ceci dit, la condition des auteurs est problématique et multiple. Certains se consacrent pleinement à la création, d'autres tiennent absolument à garder une deuxième activité, par goût ou par nécessité, d'autres encore refusent toute aide publique.

S.G. – *C'est toute la question du rapport de l'auteur à la réalité*

F.R. – Sur le plan littéraire, savoir si l'écrivain doit s'inscrire dans la réalité, ça ne regarde que lui. Sur le plan social, la question revient à se demander si la société peut et doit le sortir du monde réel pour lui donner les moyens d'assurer sa création coûte que coûte. C'est une question très politique. Au CNL, on ne peut pas en tout cas faire abstraction de certaines réalités, économiques notamment. Une bourse de résidence est une chose très réelle, très concrète, qui ne concerne peut-être pas beaucoup d'auteurs chaque année mais qui a de nombreux effets sur les auteurs, sur leur œuvre, sur les porteurs de projet et, enfin, sur le public. Car il faut tout de même qu'il y ait des lecteurs ! C'est aussi ça le réel pour un auteur !



<http://centrenationaldulivre.fr/fr/auteur-traducteur/presentation>

1. SRL : structure régionale pour le livre

2. *Lettres et Images d'Aquitaine*, qu'Éclairages a remplacé, cahier spécial : *Des résidences d'écrivains, pour quoi faire ?*, janvier 2010.

□ RÉSIDENCES « IN VITRO »

Impressions croisées

Propos recueillis par Elsa Gribinski



« ...LA RÉSIDENCE PROMET EN EFFET QUELQUE CHOSE DE PURIFICATOIRE : J'EN ATTENDS UNE FORME DE SOUSTRACTION D'ÉLÉMENTS, L'ÉCLAIRCISSEMENT DE L'HORIZON. »

Marie de Quatrebarbes et Christophe Pellet - Photos : Élisabeth Roger

Marie de Quatrebarbes est poète et familière des écritures numériques ; Christophe Pellet est dramaturge et cinéaste : au Chalet Mauriac, ils évoquent ensemble l'expérience singulière des résidences.

Elsa Gribinski – *Quelles sont vos attentes avant une résidence ?*

Christophe Pellet – « Déconnecter » de certaines urgences qui n'en sont finalement pas, pour revenir à sa création, qui est une véritable urgence, vitale.

Marie de Quatrebarbes – La résidence promet en effet quelque chose de purificateur : j'en attends une forme de soustraction d'éléments, l'éclaircissement de l'horizon.

E.G. – *Qu'est-ce qui s'y éprouve ?*

M.Q. – C'est d'abord la spécificité d'un lieu et une charge absolument singulière : d'une résidence à l'autre, pour ce qui me concerne de la Maison Julien Gracq au Chalet Mauriac, on n'est pas du tout pris dans la même histoire, ni dans le même paysage. Ce n'est donc pas le même imaginaire ni la même partie de soi qui sont mobilisés, et ce n'est pas le même impact sur votre projet. La résidence, pour moi, est toujours précédée d'une période de stase, de flou ; dès l'arrivée, le projet bifurque, prend un chemin précis, lié au lieu... et se met à courir devant moi !

C.P. – L'immersion, en effet, est immédiate. C'est le cas à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, où j'ai résidé quatre fois en tant que dramaturge : un lieu très chargé d'histoire et de fantômes, à la fois noir et lumineux. Le chalet, lui, n'est pas noir, mais les romans de Mauriac le sont assez. Cette résidence a été pour moi l'occasion de retraverser une œuvre, et ma lecture de Mauriac au chalet a été tout à fait particulière : j'ai vu les lieux en les lisant. Comme je travaille ici sur une écriture cinématographique, voir est évidemment important. Et, de fait, j'ai retrouvé certaines émotions mauriaciennes dans le scénario sur lequel je travaille, des émotions dont je me rends compte qu'elles me sont proches. Pour le coup, c'est à travers l'œuvre que l'âme du lieu a influencé mon écriture.

E.G. – *La résidence, c'est une forme de déplacement fécond ?*

M.Q. – Mes rituels changent en résidence, et ce déplacement produit un grand plaisir... avec un risque de ritualisation excessive, qui concerne aussi l'espace : à la Maison Julien Gracq, après un temps de découverte du paysage, j'ai balisé mon territoire et perdu une sorte de force pionnière. Comme si, pour conserver la magie de la découverte, il fallait la répéter, alors qu'au contraire... Je suis attentive, ici, à préserver cette force.

C.P. – Curieusement, à l'inverse, je poursuis les mêmes rites d'écriture ici qu'à Paris. Ce qui importe pour moi, surtout, plus que le déplacement, c'est le retour dans des lieux dans lesquels j'ai déjà tourné. J'ai été soutenu deux fois par la Région Aquitaine : ce retour, qui crée un lien au territoire, produit une forte cohérence.

E.G. – *Le temps est-il vécu différemment en résidence ?*

M.Q. – On est ici dans un temps plus diffus. Parce que le temps est borné, il est aussi donné, pas totalement linéaire et prêt à

Textes et illustrations extraits du livre d'or de Chalet Mauriac, de haut en bas et de gauche à droite : Nelson Bourrec-Carter, Marion Duclos, Guillaume Trouillard, Daniel de Felice, Christine Beigel.



"until we meet again!"
merci,
Nelson



alors à bientôt!
et merci pour tout!
Marion Duclos
2015



Guillaume Trouillard



Saint-Sym... le presque 30 juin.

Cinq semaines
dans une cabane
dans les arbres
dans Saint-Symphorien
dans des souvenirs de P.D.
dans le rire et la vie
dans l'été et l'oral,

20/03/14
merci pour cette superbe résidence, avec des auteurs
super et une équipe adorable - le chalet
Mauriac est un lieu magique, le lieu parfait pour
plonger dans l'écriture et le dessin! Ça a été un
ps-fun !!!



Cercle,
ronds, rondeur
des jours,
et tous ces formes
qui se sont dessinées
d'elle-même -
merci! Christine B.



Résidence dernière

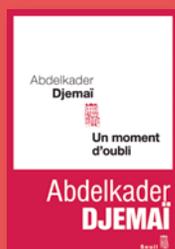
Georges-Olivier Châteaureynaud

Éditions des Busclats

19 x 11 cm ; 100 p. ; 15 €

ISBN : 978-2-36166-007-9 ; mars 2011.

Recueil de trois nouvelles autour de la condition d'écrivain en résidence. Avec humour, l'auteur évoque l'envers du miroir : la solitude de l'écrivain en résidence, ses déconvenues, ses rencontres, l'angoisse qui est au cœur de toute création.



Un moment d'oubli

Abdelkader Djemai

Seuil (épuisé)

www.seuil.com

19 x 13 cm ; 85 p. ; 13,20 €

ISBN : 978-2-02-098638-0 ; fév. 2009

Un ancien policier erre dans une ville de l'est de la France. Le récit alterne les choses qu'il voit dans cette ville qui lui est étrangère et où personne ne le connaît et les souvenirs de sa vie antérieure : son enfance, sa famille.



Côme

Srdjan Valjarevic

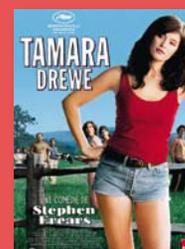
Actes Sud

<http://actes-sud.fr>

22 x 12 cm ; 263 p. ; 22,20 €

ISBN : 978-2-7427-9531-4 ; janv. 2011

La chronique douce-amère d'un écrivain en panne d'inspiration. Après avoir obtenu une bourse, il va résider sur le bord du lac de Côme en Italie. Grâce à de brèves rencontres, des conversations improbables et de petites épiphanies, la vie lui paraît à nouveau prometteuse.



Tamara Drewe

Film de Stéphen Frears

Adaptation du roman graphique Tamara Drewe de Posy Simmonds.

Film britannique de Stephen Frears sorti en 2010 avec Gemma Arterton, Roger Allam, Bill Camp, Tamsin Greig. (1 h 49, distribution : Diaphana Films)

Nicholas Hardiment, auteur à succès de romans policiers, et son épouse dévouée, Beth, ouvrent leur cottage, niché dans les collines verdoyantes du Dorset, à quelques écrivains en résidence. Parmi ceux-ci, Glen, un universitaire américain en panne d'inspiration...



L'Esprit des lieux

Étude réalisée par Gérard Peylet et Michel Prat

Université de Bordeaux, Laboratoire pluridisciplinaire de recherche sur l'imaginaire littéraire.

Coll. Eidolon, n° 99

<http://pub.u-bordeaux3.fr>

24 x 16 cm ; 574 p. ; 26 €

ISBN : 978-2-903440-99-2 ; juin 2012

L'influence de l'esprit des lieux sur la littérature est étudiée à travers la représentation qui en est donnée dans les œuvres. Les différentes contributions s'articulent autour des lieux où souffle un esprit et de la remise en question de cette notion.



Elles en chambre

Juliette Mézenc

Éditions de l'Attente

www.editionsdelattente.com

21 x 15 cm ; 140 p. ; 15 €

ISBN : 978-2-36242-049-8 ; nov. 2014

Près d'un siècle après la parution d'*Une chambre à soi* de Virginia Woolf, Juliette Mézenc imagine les chambres d'écrivains telles que Danielle Steel, Sylvia Plath, Nathalie Sarraute, Gertrude Stein... et explore les conditions de l'écriture.



Stratégies d'enquête et de création artistique : résidences d'artistes, de chercheurs et de pédagogues de rue en expédition

Avec les contributions de D. Duenas i Cid, P. Nicolas-Le Strat, P. Scherer et B. Raoulx.

Sous la direction de Romain Louvel et Nolwenn Troël-Sauton, avec Zofia Dworakowska et Angel Belzunegui.

Éditions de L'Harmattan

www.editions-harmattan.fr

22 x 14 cm ; 218 p. ; 22,50 €

ISBN : 978-2-343-05140-6 ; janv. 2015

Trois quartiers populaires de Rennes, Varsovie et Tarragone ont été investis par une équipe d'artistes, de chercheurs et de pédagogues. Ce travail en résidence vise en premier lieu la perturbation des conditions de production de l'art et de la recherche en sciences humaines, dans le but de provoquer une réflexion critique et créative. Livre issu du projet de coopération européenne « Expéditions ».

Ressources en ligne :

► **Le CNC** répertorie des résidences de création :

<http://www.cnc.fr/web/fr/les-residences-de-creation-et-autres-formations>

► **La Maison des écrivains et de la littérature (MEL)** propose une base de données des résidences d'écrivains :

<http://www.m-e-l.fr/rechercher-residences.php>

► **Écrire en Méditerranée, répertoire des résidences d'auteur**

Le répertoire *Écrire en Méditerranée*



présente plus d'une cinquantaine de lieux de création, dans douze pays.

Il répond à deux objectifs simples : favoriser la

mobilité des auteurs sur le pourtour méditerranéen et accompagner la coopération euro-méditerranéenne entre professionnels du livre, des coproductions aux coéditions en passant par tous types de projets itinérants, croisés...

À télécharger sur :

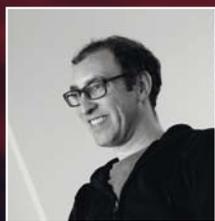
<http://www.livre-paca.org>

► **Guide/annuaire des lieux de l'art contemporain** comprenant des résidences sur le site du Centre national des arts plastiques (CNAP) : <http://www.cnap.fr/guide-annuaire>

ÉCLAIRAGES

est la publication semestrielle d'Écla,
agence du Conseil régional d'Aquitaine
pour l'écrit, le cinéma, le livre,
l'audiovisuel.

photo : Pascal Michaut



Un artiste à l'œuvre : David Helman

Lorsque nous nous sommes penché sur ce numéro consacré aux résidences de créateurs, nous avons réfléchi de façon concomitante à l'artiste que nous allions inviter. Le nom de David Helman nous est venu presque naturellement. Et ce, pour au moins trois raisons.

D'abord parce que nous apprécions hautement son travail de photographe, ses champs d'investigations sur l'homme et les territoires, ses partis pris, son regard sensible qu'il puise au plus profond de l'intime.

Le thème des résidences lui sied particulièrement bien : il officie régulièrement à la constitution de ce que nous appelons les « Mémoires des résidences » d'Écla Aquitaine : il sait parfaitement capter l'attitude, l'expression de nos écrivains résidents à la Prévôté. Sur le thème des résidences enfin, il sait de quoi il parle. En parallèle à sa création, il a co-fondé l'association Act'Image à Bordeaux dont l'objet est la valorisation et la diffusion de la photographie. C'est dans ce cadre, qu'il a mis en place des résidences de création pour des photographes. David nous en parle dans un entretien page 23.

ÉCLA AQUITAINE

Bât. 36-37

Rue des Terres neuves

33130 Bègles

Tél. +33(0)5 47 50 10 00

Fax +33(0)5 56 42 53 69



Retrouvez Écla Aquitaine sur :
ecla.aquitaine.fr

